

Entente de développement culturel



SITE PATRIMONIAL DE LA VISITATION : INVENTAIRE ET SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUES À L'ÉGLISE DE SAINTE-FOY EN 2015 (CeEt-26)



**Manon Goyette
Ville de Québec
2016**

***SITE PATRIMONIAL DE LA VISITATION :
INVENTAIRE ET SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUES
À L'ÉGLISE DE SAINTE-FOY EN 2015
(CeEt-26)***

**Division de l'architecture et du patrimoine
Service de l'aménagement du développement urbain
Ville de Québec**

**Manon Goyette
2016**

Ce projet a été réalisé dans le cadre de l'Entente de développement culturel conclue entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Page couverture : L'église de Sainte-Foy en 1840, d'après une aquarelle de Milcent Mary Chaplin, Société d'histoire de Sainte-Foy.

© 2016
Ville de Québec
Tous droits réservés

Dépôt légal
1^{er} trimestre
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-89552-148-8

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Québec :

Coordination

William Moss, chef d'équipe-archéologue
Jean Jobin, conseiller en architecture ou
design urbain

Chargée de projet

Manon Goyette, archéologue

Techniciens de fouille

Julie Gagné
Alexandre Naud
Anja Herzog

Édition

Fernande Michaud,
Agente de secrétariat

Consultant :

Relevés et dessins techniques

François Pellerin, géomaticien

RÉSUMÉ

Le présent rapport rend compte des résultats d'un inventaire archéologique, suivi d'une surveillance, réalisé par la Ville de Québec à l'été 2015, dans le cadre du projet d'aménagement d'un monument commémoratif dédié aux familles souches au site patrimonial de la Visitation de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Situé à l'angle de la route de l'Église et du chemin Sainte-Foy à Québec, le site fut occupé durant plus de 250 ans par la toute première église construite à Sainte-Foy vers 1710. Relevé de ses cendres à trois reprises, ce bâtiment connu au fil de son histoire plusieurs modifications qui furent validées par des campagnes de fouilles archéologiques dans les années 1980-90. D'abord, fréquenté par les Autochtones de la mission des Jésuites ainsi que par les colons venus s'implanter le long de la côte Saint-Michel au cours du Régime français, le site fut aussi marqué par les événements qui précédèrent la fameuse bataille de Sainte-Foy durant l'année 1760. L'intervention de 2015 fut menée au nord de l'église, sur une portion de terrain qui n'avait jamais fait l'objet d'une intervention archéologique et qui comportait les vestiges potentiels de la courtine nord du fort érigé à toute hâte par les Britanniques en 1759.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet. En particulier, nous aimerions adresser nos remerciements à monsieur Jean Jobin, conseiller en architecture ou design urbain du Service de l'aménagement et du développement urbain, pour son étroite collaboration. Également, nous souhaitons remercier madame Cécile Nadeau, gestionnaire du parc de la Visitation à l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, de même que toute son équipe, pour son dévouement et son accueil chaleureux sur le terrain. Notre gratitude va aussi à madame Odile Roy, notre patronne ainsi que directrice de la Division de l'architecture et du patrimoine, ainsi qu'à monsieur William Moss, chef d'équipe - archéologue du même service, pour leur appui et leur intérêt durant le projet. Nos remerciements vont enfin à notre équipe de terrain, les techniciens-archéologues Julie Gagné et Alexandre Naud, pour leur dévouement et leur grande assiduité, de même qu'à notre collègue François Pellerin, géomaticien et dessinateur technique, pour sa disponibilité, son professionnalisme habituel et sa grande efficacité lors de la réalisation des relevés et des dessins techniques.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	I
REMERCIEMENTS	II
TABLE DES MATIÈRES	III
LISTE DES FIGURES	IV
LISTE DES PHOTOS	IV
1.0 INTRODUCTION	1
2.0 OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	1
3.0 BREF RAPPEL HISTORIQUE	2
4.0 LES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES	7
5.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ET DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUES	8
5.1 Phase 1 : les traces du Régime français (événements 1 à 3)	8
5.2 Phase 2 : le fort de Sainte-Foy et l'occupation par l'armée britannique, de 1759 à 1760 (événements 4 et 5)	11
5.3 Phase 3 : la première église de 1760 à 1876 (événements 6 à 9)	13
5.4 Phase 4 : la deuxième église, de 1876 à 1918 (événements 10 à 12)	13
5.5 Phase 5 : La troisième église, de 1918 à 1977 (événements 13 à 15)	14
5.6 Phase 6 : Aménagements récents, de 1977 à 2015 (événement 16)	16
6.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	16
BIBLIOGRAPHIE	18
FIGURES	19
ANNEXE 1 : COUPES STRATIGRAPHIQUES	35
ANNEXE 2 : TABLEAU ÉVÉNEMENTIEL ET CORRESPONDANCE LOTS/COUCHES	43
ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES ARTEFACTS	47

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Plan de localisation du site patrimonial de la Visitation (CeEt-26).
- Figure 2a : CeEt-26, Site patrimonial de la Visitation. Zone d'intervention 2015.
- Figure 2b : CeEt-26, Site patrimonial de la Visitation. Plan général des opérations 9 et 10.
- Figure 3 : Plan de Villeneuve montrant le secteur de Sainte-Foy en 1685-86, de même que la chapelle Notre-Dame-de-Foy.
- Figure 4 : Emplacement présumé de la chapelle Notre-Dame-de-Foy à partir de la superposition du plan de Villeneuve au plan du cadastre actuel de la Ville de Québec.
- Figure 5 : L'église Notre-Dame-de-Foy en 1825, d'après le dessin de James Smillie.
- Figure 6 : Plan des interventions antérieures.
- Figure 7 : Carte de James Murray, où l'on voit le fort implanté autour de l'église de Sainte-Foy. Juste à l'ouest : l'emplacement d'une redoute.
- Figure 8 : L'église de Sainte-Foy en 1840, d'après une aquarelle de Milicent Mary Chaplin.
- Figure 9 : Vue de l'Église Notre-Dame-de-Foy, selon James Cockburn Patterson, en 1829.
- Figure 10 : L'église Notre-Dame-de-Foy en 1855, d'après l'œuvre de Joseph Légaré.
- Figure 11 : La reconstruction de l'église de Sainte-Foy après son incendie en 1876. À noter : les nouvelles fondations sont érigées autour de l'ancien bâtiment.
- Figure 12 : Façade de l'église reconstruite en 1876-78, selon les plans de Joseph Ferdinand Peachy.
- Figure 13 : Église Notre-Dame-de-Foy, construite en 1918-20.
- Figure 14 : Mise en valeur des vestiges de l'église de Sainte-Foy après son incendie en 1977.

LISTE DES PHOTOS

- Photo 1 : Vue du secteur d'intervention, vers l'est.
- Photo 2 : Paroi ouest des sondages 9F/9J/9E. À remarquer : la couche d'occupation rougie, au-dessus du substrat naturel.
- Photo 3 : Lentille de charbon de bois à la surface de la couche d'occupation, dans le sondage 9D, vers le nord.
- Photo 4 : Surface de la couche d'occupation, laquelle comporte plusieurs clous forgés. Sondage 9D, vers le sud.
- Photo 5 : Surface de la couche d'occupation, dans le sondage 9K, vers le sud.
- Photo 6 : Vue des ornières de charrette repérées dans le sondage 9J, vers l'ouest.
- Photo 7 : Couche d'éclats de grès vert localisés dans la partie sud du sondage 9L, vers le sud.
- Photo 8 : Poteau vertical associé à un trottoir de bois aménagé sur le site après la reconstruction de l'église en 1920. Sondages 9F/9J/9E, paroi est.

1.0 INTRODUCTION

Situé à l'angle de la route de l'Église et du chemin Ste-Foy, le site patrimonial de la Visitation a vu naître la première église de la paroisse Notre-Dame-de-Foy vers 1710 (Figure 1). Partie prenante de la fameuse bataille de Sainte-Foy survenue en 1760, le site fut ainsi marqué par plus de 250 ans d'histoire. Encore aujourd'hui, il constitue un lieu identitaire important pour les résidents du quartier et c'est à l'été 2015 que la Ville de Québec y entreprit l'installation d'une œuvre d'art dédiée à la mémoire des familles souches de la paroisse.

Ayant déjà fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques au cours des années 1980-90, le site porte le numéro de code Borden CeEt-26 au ministère de la Culture et des Communications du Québec. Comme le terrain où devait être installée l'œuvre n'avait jamais fait l'objet d'une intervention archéologique, nous avons été mandatées pour réaliser un inventaire préalablement aux travaux, afin de vérifier le potentiel présumé du secteur devant être excavé (Figure 2a). Cette intervention devait être suivie par la supervision des travaux d'excavation de l'entrepreneur contracté par la Ville de Québec : *Les entreprises Antonio Barette inc.* Le permis de recherche qui nous fut délivré par le MCCQ pour effectuer ce mandat porte le numéro 2015-GOYM-03. L'inventaire sur le terrain fut réalisé du 27 juillet au 21 août 2015 et la surveillance des travaux de l'entrepreneur fut exécutée les 6, 7 et 8 octobre suivant. Le présent rapport présente les résultats de cette intervention archéologique.

2.0 OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

La bataille de Sainte-Foy constitue l'un des événements majeurs ayant orienté à jamais la destinée du Canada. La portion de terrain visé par les travaux pouvait correspondre à l'emplacement de la courtine nord d'un fort qui aurait été érigé par les troupes de Murray autour de l'église en 1760. Afin de vérifier l'intégrité du tissu archéologique en place, tout en optimisant nos chances de croiser les traces de la courtine qui, en principe, s'étendait parallèlement au mur nord de l'église, nous avons prévu procéder manuellement à l'excavation de différentes tranchées linéaires orientées selon un axe perpendiculaire. Douze tranchées furent ainsi implantées sur le terrain à distances égales selon un axe allant du nord au sud (Photo 1; Figure 2b).



Photo 1 : Vue du secteur d'intervention, vers l'est.
(Photo : M. Goyette, Ville de Québec, A-15-04-03).

L'enregistrement des données a été effectué au moyen du système Tikal, largement reconnu au pays et implanté à Parcs Canada dans les années 1970¹. Ce système prévoit un enregistrement par découpage inclusif de trois unités (opération, sous-opération et lot) qui permettent de localiser de façon spatiale et verticale (ou stratigraphiquement) les données archéologiques. L'opération 9 correspond à notre inventaire et chacun des sondages réalisés correspond à une sous-opération portant les lettres de A à P². Enfin, chacune des couches archéologiques fouillées manuellement porte un numéro de lot séquentiel se rapportant à la sous-opération où elle a été enregistrée. Quant aux tranchées réalisées par l'entrepreneur qui ont fait l'objet d'une supervision archéologique, elles ont été désignées par l'opération 10 et correspondent aux sous-opérations 10A et 10B. L'ensemble des couches excavées mécaniquement dans chacune de ces tranchées porte le numéro de lot arbitraire 1.

Le contenu archéologique de tous les sondages a été enregistré sur un modèle de feuille de résumé de lot habituellement utilisé à la Ville de Québec. La prise des altitudes a été consignée dans un carnet d'arpentage et le relevé des différentes tranchées a été effectué en géoréférence à partir d'une station totale. Les différentes données d'arpentage ont été reportées sur un plan de base qui nous a permis de produire les plans présentés dans ce rapport. Dans chacun des sondages, des relevés stratigraphiques à l'échelle ont été réalisés sur papier millimétré (Annexe 1) et tous les sondages ont fait l'objet d'une couverture photographique au fur et à mesure de leur fouille. De plus, tous les artefacts retrouvés ont été inventoriés (Annexe 3) dans la banque de données de la Ville de Québec en format File Maker selon le guide d'inventaire en usage à la Ville de Québec³. Les notes de terrain, le carnet d'arpentage et les photographies numériques sont conservés à la Ville de Québec et une copie a été déposée au ministère de la Culture et des Communications du Québec. Enfin, le présent rapport rend compte des résultats de l'analyse des données à la lumière des données historiques à notre disposition et des rapports d'analyse des interventions qui ont précédé la nôtre.

3.0 BREF RAPPEL HISTORIQUE

L'occupation véritable du site n'aurait concrètement débuté qu'au moment où fut construit le tout premier bâtiment sur les lieux. Selon les informations historiques que nous possédons, ce bâtiment correspondrait au presbytère érigé en 1699 par le premier curé de la paroisse, Charles Amador Martin, fils d'Abraham Martin⁴. Toutefois, l'histoire du site de l'église Notre-Dame-de-Foy, aujourd'hui connu sous le nom du site patrimonial de la Visitation, prend officiellement naissance en 1634 avec l'ouverture du premier registre de catholicité pour établir une mission visant l'évangélisation des «sauvages» dans l'anse de Saint-Joseph de Sillery⁵. Dès 1637-38, les Jésuites auraient regroupé une trentaine de familles algonquiennes pour y établir cette mission et, en 1644, ils y auraient construit une chapelle dédiée à Saint-Michel⁶.

Ce n'est qu'en 1651 que le territoire de Sillery fut érigé en seigneurie. Constituée de deux concessions respectivement attribuées aux Jésuites en 1640, puis aux «sauvages» en 1646, la seigneurie de Sillery est concédée aux Autochtones chrétiens, sous la direction et la tutelle

¹ Cette méthode d'enregistrement a été développée sur le site archéologique et parc national de Tikal, au Guatemala. Voir : J. D. Swannack, *Parcs Canada, Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques. Fouilles et prospections*, Ottawa, Parcs Canada, 2005.

² Les lettres I et O ne sont jamais utilisées.

³ Paul-Gaston L'Anglais, *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et pour les écofacts*, document inédit, Université Laval, 1994.

⁴ Denyse Légaré et Paul Labrecque, *Histoire de raconter. Le site historique de la Visitation, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, Québec, Division de la Culture, du loisir et de la vie communautaire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec, 2011, p. 7.

⁵ Jean-Pierre Chrétien. Les églises Notre-Dame-de-Foy. CeEt-26. Rapport de recherches archéologiques de l'année 1980, vol. 1, Québec, Rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1980, p. 9.

⁶ Selon Chrétien, il s'agit d'Algonquins et de Montagnais. Voir : *Ibid*, p. 10.

administrative des pères Jésuites et conditionnellement au maintien d'un fort et d'une garnison pour la défense de la colonie. Selon Marcel Trudel, en 1663, plusieurs terres sont déjà concédées à des colons français, malgré l'intention de départ de réserver cette portion du territoire de Québec aux Amérindiens⁷.

Le terrain sur lequel fut érigé le presbytère, puis la première église de Sainte-Foy, a front sur le chemin de la côte Saint-Michel, qui constitue le 3^e rang des concessions de la seigneurie de Sillery. On sait qu'en 1670, il appartient à un dénommé Jacques Berthiaume qui l'échangea à Pierre Pinguet dit La Gardière cette même année⁸. On ne sait pas si des bâtiments s'y trouvent au moment de la transaction. En 1695, ce fut au tour du sieur de Vaucour, Noël Pinguet, d'acquérir le terrain devant le notaire Genaple⁹. La propriété tomba ensuite entre les mains des fils seigneur, Jacques Pinguet sieur de Vaucour, Nicolas Pinguet sieur de Taris et Joseph Pinguet sieur de Saint-Jean, qui en échangèrent une partie à la fabrique de la paroisse. Plusieurs contrats seront rédigés en fonction de cette transaction de 1698 à 1707. Mais celle-ci ne sera officialisée que par le consentement signé des trois frères, le 22 juin 1709¹⁰.

L'histoire proprement dite de la paroisse de Sainte-Foy remonte à 1678, année où Mgr François-de-Laval, premier évêque au Canada, érigea plusieurs paroisses au pays, dont celle de Notre-Dame-de-Foy, qui regroupe Lorette, la côte Saint-Michel, la route Saint-Ignace, Sainte-Foy et Gauderville (Figure 3). Il faut dire que depuis la fin des années 1640, la population de Québec s'est vue augmentée considérablement par l'immigration de colons français, mais aussi par la venue de centaines de Hurons qui, menacés par les Iroquois, se rendirent au fort Saint-Louis demander la protection du gouverneur général de la colonie¹¹. Plusieurs prirent refuge auprès des différentes communautés religieuses, plus particulièrement auprès des Jésuites, qui établirent nombre de missions sur le territoire. Vers 1667, certains d'entre eux s'établirent sur les hauteurs de Sainte-Foy et les Jésuites érigèrent une petite chapelle missionnaire leur étant destinée, de même qu'aux colons français de la côte Saint-Michel. Faite d'écorces, cette cabane fut construite à la croisée de chemins qui se situaient dans le secteur des actuels chemin des Quatre-Bourgeois et rue Noël-Carter (Figure 4). Grâce à une statuette de la Vierge Marie que reçut le Père Chaumonot, responsable de la mission, le lieu fut nommé Notre-Dame-de-Foy¹². Celle-ci était en fait une réplique d'une statuette à qui l'on attribuait de nombreux miracles à Foy, près de Dinant en Belgique.

Entre 1667 et 1669, la petite chapelle d'écore fut remplacée par une meilleure construction, soit une chapelle en bois. Le bâtiment servit ainsi au culte catholique pour les Autochtones jusqu'à ce que ces derniers quittent Sainte-Foy pour la mission de Lorette, en 1673. En 1698, la paroisse de Notre-Dame-de-Foy fut divisée en deux par Mgr de Saint-Vallier; au nord-ouest, on y érigea celle de l'Ancienne Lorette, nommée L'Annonciation Notre-Dame, et sud-est, dans le secteur de Sainte-Foy, là où, précédemment, avait été construite la chapelle, celle de La Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie. C'est ainsi qu'en septembre 1698, la chapelle missionnaire devint la première église de la paroisse de Sainte-Foy. Quelques jours après, elle fut l'objet des flammes, ce qui obligea la reconstruction d'un autre lieu de culte pour desservir les paroissiens.

⁷ Marcel Trudel, *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Les éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, p. 265-266.

⁸ D. Légaré et P. Labrecque, *Op. cit.*, p. 4.

⁹ Jean-Pierre Chrétien, *Op. cit.*, p. 13.

¹⁰ L'un des frères, Joseph Pinguet, habite loin de Québec, soit à Baie-Saint-Paul. Peut-être en raison de cette distance, ce dernier sera le dernier à signer le contrat, ce qui ne donnera la pleine valeur au document qu'à compter de cette date. Voir : *Ibid*, pp. 13-16.

¹¹ Laverdière et Casgrain (MM. les abbés), *Le Journal des Jésuites*, Montréal, Laval, Éditions François-Xavier, 1973 (troisième édition), p.p. 194-195.

¹² André Parent, *Notes historiques sur l'Église Notre-Dame-de-Foy à Ste-Foy. (Lot cadastral # 185)*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction Générale du Patrimoine, Direction de l'Archéologie et de l'Ethnologie, 1977, p. 1.

La fabrique de la paroisse échangea alors avec Jacques Pinguet de Vaucour le terrain où se trouvaient les ruines de la chapelle incendiée contre un autre terrain, plus petit, en vue d'y construire une nouvelle église¹³. Situé à l'angle du chemin Sainte-Foy et l'actuelle route de l'Église, ce terrain vit la construction du premier presbytère dès 1699. En raison du fait que Pinguet dut obtenir l'accord signé de ses frères pour procéder officiellement à la transaction, il fallut attendre plusieurs années avant qu'une église y soit construite, en remplacement de la chapelle incendiée.

On peut supposer que, pour cette raison, le presbytère aurait servi temporairement à la desserte des paroissiens, en attendant la construction de l'église. Mais à la lumière d'une fouille archéologique réalisée en 1982, dans le périmètre intérieur de l'actuelle église, il est possible qu'un lieu de culte temporaire comportant un clocher en bois ait été érigé dès 1699 pour desservir la population¹⁴. Les registres de décès furent d'ailleurs ouverts dès l'arrivée du premier curé au cours de cette même année et l'on commença à inhumer des sépultures dans le cimetière ouvert juste à l'extérieur de ce premier lieu de culte. Ainsi, entre 1699 et 1713, 112 inhumations auraient été exécutées dans ce cimetière. Sur la foi des registres paroissiaux, deux enfants auraient été inhumés à l'intérieur de l'église l'année suivante, ce qui confirme la date approximative de sa construction¹⁵.

Cette première église fut érigée en pierre. La pierre angulaire de l'ouvrage, qui a été identifiée lors d'une intervention archéologique, aurait été posée en guise de protection par Élisabeth Bégon, épouse de Claude-Michel Bégon, le frère cadet de l'intendant de la Nouvelle-France, Michel Bégon¹⁶. Ce rituel et geste symbolique est attesté par les inscriptions relevées sur une plaque de plomb retrouvée par l'archéologue Michel Gaumond. On peut y lire le contenu suivant, écrit en latin : «Au Dieu très grand et tout puissant. L'an du Seigneur 1719, très honorable et très illustre Dame Élisabeth Bégon posait comme sa protectrice, la première pierre de cette chapelle. Maria»¹⁷.

Les pierres de taille choisies pour les jambages des ouvertures et autres ornements de l'église sont les mêmes que celles utilisées pour la construction de l'église de Saint-Augustin en 1719¹⁸. D'après les découvertes archéologiques réalisées dans le cadre des interventions menées antérieurement sur le site, le modèle architectural du bâtiment aurait été inspiré de celui choisi par les Récollets pour la construction de leur église, dans le secteur de la place d'Armes à Québec. Constitué d'un cœur arrondi plus étroit que la nef, ce qui permet l'aménagement de petites chapelles latérales réparties de chaque côté de la sacristie, l'édifice est dépourvu d'un transept. En façade, le clocher surmonte l'édifice tel qu'on peut le constater sur les différentes vues qui nous représentent le bâtiment au cours du XIX^e siècle.

La plus ancienne vue connue du bâtiment date de 1825 et aurait été produite par James Smillie (Figure 5). L'œuvre ne nous montre pas l'église construite au Régime français, mais plutôt celle construite sous les ordres de James Murray en 1762. Selon les données archéologiques, cette deuxième église aurait toutefois été érigée sur les mêmes fondations que celle de 1710-14, reproduisant ainsi le même plan au sol (Figure 6).

Durant l'année 1759, la première église servit de réduit à l'armée britannique qui, par crainte d'une riposte des Français à la suite de la prise de Québec, entourait le bâtiment d'une palissade

¹³ D. Légaré et P. Labrecque, *Op. cit.*.

¹⁴ Robert Larocque et Gérard Gagné, *Notre-Dame-de-Foy, fouilles archéologiques*, Sainte-Foy, Société d'histoire de Sainte-Foy, rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec, 1983, p. 4.

¹⁵ J.-P. Chrétien, *Op. cit.*, p. 17.

¹⁶ Céline Dupré, «Robert de la Morandière, Marie-Élisabeth», *Dictionnaire biographique du Canada*, http://www.biographi.ca/fr/bio/robert_de_la_morandiere_marie_elisabeth_3F.html.

¹⁷ D. Légaré et P. Labrecque, *Op. cit.*, p. 5.

¹⁸ J.-P. Chrétien, *Op. cit.*, p. 18.

de pieux (Figure 7). Les troupes du gouverneur général de la colonie française s'étant retranchées au sud-ouest de la ville en vue de bloquer la route qui mène à Ville-Marie (Montréal), Murray envoya 200 soldats sur les hauteurs de Sainte-Foy pour surveiller les mouvements de l'ennemi et ainsi assurer la défense du territoire. Les églises de Lorette et de Sainte-Foy furent fortifiées pour constituer des avant-postes à l'enceinte de Québec. L'église de Sainte-Foy fut entourée d'une palissade en bois, laquelle est décrite ainsi par le premier ingénieur de l'armée française, Nicolas Sarrebource de Pontleroy :

«Suivant le rapport de tous les habitants qui viennent de Québec, le poste que les ennemis ont établi dans l'église de Sainte-Foy y est à l'abri d'un coup de main; l'église est entourée de grosses palissades, à trois ou quatre toises en avant du pied du mur ; il y a quatre pièces de canon ; leurs murs sont percés de deux rangs de créneaux et l'on peut faire feu par les fenêtres, les ennemis ayant établi une galerie en bois pour cet objet. On suppose que l'église de Lorette est fortifiée dans le même goût.»¹⁹

Au moment d'écrire ces mots, Pontleroy n'avait cependant pas vu de ses propres yeux l'ouvrage des Anglais. D'après le journal de John Knox, l'église était effectivement entourée d'une solide palissade en bois constituée de pieux :

«The churches of Lorette and Sainte-Foy are fortified and have got two filed-pieces each, with Gummers ammunition, etc. these posts are a stoutpicquet work, with loop-holes, for News Ketry ; Colonel Walsh left detachments at each of those places».²⁰

Toujours selon Pontleroy, les Anglais s'étaient peut-être servi de la neige pour ériger un glacis, et par la même occasion constituer un fossé au pied des murs palissadés :

«D'ailleurs, ne doit-on pas croire que l'ennemi, prévoyant qu'il pût être attaqué, aura pris la précaution de tirer la neige du pied des palissades, et la jetant en avant, aura formé une élévation en glacis qui couvre en entier toute la palissade de façon que, pour la battre, il faut le canon à la portée pour ainsi dire du pistolet, comme on l'établit sur la crête du glacis d'une place pour battre le pied du mur du rempart.»²¹

En cas de nécessité, les Français avaient prévu lancer des flèches incendiaires contre le fort, dans le but d'y mettre le feu :

«On peut aussi avoir des flèches combustibles, lesquelles, étant lancées contre la toiture et contre les madriers qui masquent les croisées, peuvent y mettre le feu. Ce serait même le moyen le plus aisé, et moins dispendieux et pour lequel quelques sauvages suffiroient.»²²

Cependant, ce geste irrémédiable fut posé le 27 avril 1760 par les Anglais qui, ayant eu vent que les Français marchaient en nombre considérable sur le fort de Lorette, puis sur le fort de Sainte-Foy, battirent en retraite²³. Craignant que le chevalier de Lévis et ses hommes ne coupent éventuellement la retraite possible vers Québec, Murray ordonna que l'on brise les canons qui avaient été amenés au fort et que l'on mette le feu aux barils de poudre :

¹⁹ Document cité dans : A. Parent, *Op. cit.*, p. 2.

²⁰ Document cité dans : J.-P. Chrétien, *Op. cit.*, p. 27.

²¹ Document cité dans : A. Parent, *Op. cit.*, p. 3.

²² *Ibid*, p. 4.

²³ D. Légaré et P. Labrecque, *Op. cit.*, p. 6.

«À une heure de l'après-midi, les Anglois ayant rassemblé dans l'église de Sainte-Foye tous les vivres, munitions, armes et outils qu'ils avaient apportés pour la défense de cette partie, mirent le feu à l'église et firent leur retraite sur Québec, ayant toujours laissé un corps en bataille pour masquer leur mouvement. Ils abandonnèrent quelques pièces de canon qu'ils ne purent emmener. L'orage, qui avait duré toute la nuit précédente, avait retardé de quelques heures la marche des troupes, et fut cause qu'il fut impossible au chevalier de Lévis de déboucher sur l'église de Sainte-Foye au point du jour comme il se l'étoit proposé.»²⁴

L'incendie aurait été provoqué par une explosion. Les paroissiens étant privés d'un lieu de culte, Murray octroya en 1762 un certain montant d'argent au curé, François Borel, pour aider à la reconstruction de l'église. Le montant alloué, de même que les dépenses pour réaliser les travaux de charpenterie et de toiture étant peu élevés, plusieurs historiens sont d'avis que les travaux à faire ne furent pas si importants et que, par le fait même, l'incendie causa peu de dommages au bâtiment. L'explication serait que la forte pluie qui s'abattait alors sur les lieux aurait ainsi freiné les ardeurs de la conflagration²⁵. Quoi qu'il en soit, l'église fut rebâtie ou restaurée selon le même modèle architectural que celui du Régime français (Figures 5, 8, 9 et 10). La sacristie fut prolongée en 1769 et l'édifice garda cette apparence jusqu'en 1876-78, années où, devant l'augmentation de la population, l'on construisit une église plus grande.

Entre temps, des travaux furent aussi apportés au presbytère. D'abord, on aurait percé son toit de lucarnes et, en 1822, on y annexa une écurie. L'intérieur du bâtiment subit aussi d'importantes modifications au fil de son histoire : les cloisons furent refaites, de même que les planchers et les boiseries. En 1841, l'édifice fut agrandi et le toit refait. En 1869, on y réaménagea les combles et on déplaça l'escalier principal. Enfin, en 1899, un escalier monumental fut construit dans le hall d'entrée et la hauteur des combles fut augmentée de trois pieds²⁶. Dans les années 1990, le bâtiment étant devenu trop grand pour loger un seul curé, il fut intégré au réseau des Écoles prématernelles et maternelles Montessori. Il fut acheté par la Ville de Sainte-Foy en 1997 et c'est suite à cette transaction que les murs de sa véranda située à l'arrière furent démantelés, pour redonner place à la grande galerie couverte que l'on peut voir aujourd'hui.

Quant à la nouvelle église, ses murs furent édifiés tout autour de l'église existante, toujours selon le plan dit «Récollet». Suivant les plans de Joseph Ferdinand Peachy, l'entrepreneur et maître maçon Thomas Pamplon débuta les travaux le 16 mars 1876. La vieille église fut démolie à l'intérieur même du nouveau bâtiment ainsi érigé et les travaux furent terminés en juillet 1878²⁷ (Figures 11 et 12). Malheureusement, en février 1918, cette église fut, elle aussi, la proie des flammes. On en reconstruisit donc une autre en se servant des murs existants de celle de 1876-78 (Figure 13). L'intérieur du bâtiment fut alors refait avec de nouvelles boiseries, de style néo-gothique. Le cœur fut aussi agrandi et relié à la sacristie par une nouvelle arcade. On apporta en plus quelques modifications à la façade, notamment au clocher, ainsi qu'aux ouvertures. On y ajouta une niche abritant une statue.

Comble du malheur, cette nouvelle et dernière église fut incendiée accidentellement le 12 juin 1977. Ne voulant pas reconstruire l'église encore incendiée, la fabrique décida de reconstruire un autre lieu de culte sur un terrain situé à proximité, sur la rue Chanoine-Martin. Ce dernier temple fut inauguré en 1979. Quant au site de l'église de Sainte-Foy, il fut classé historique par le gouvernement du Québec en 1978²⁸. Il intègre la partie ancienne du cimetière, le charnier, le

²⁴ Document cité dans : A. Parent, *Op. cit.*, p. 6.

²⁵ A. Parent, *Op. cit.*, p.3.

²⁶ D. Légaré et P. Labrecque, *Op. cit.*, pp. 8-9.

²⁷ *Ibid*, p. 12.

²⁸ *Ibid*, p. 22.

presbytère, les vestiges de l'église et sa sacristie. Il constitue aussi un site archéologique, puisqu'à compter de 1980, il fit l'objet d'une toute première intervention archéologique.

Les ruines de l'église furent restaurées et consolidées en 1996, afin de mettre en valeur l'histoire du site au bénéfice du public. En 2011, un rappel au sol du tracé de la première église fut intégré aux vestiges du bâtiment, de même que différentes structures d'acier, rappelant ainsi les arches intérieures de la nef et le clocher (Figure 14). Transformé en parc et aujourd'hui propriété de la Ville de Québec, le site porte le nom de site patrimonial de la Visitation.

4.0 LES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES

Suite à l'incendie de la troisième église, événement qui allait mettre un point final à l'histoire religieuse du site, une première recherche historique fut menée par Pierre Parent du ministère des Affaires culturelles²⁹. Celle-ci fut ensuite complétée par Jacques Langlois³⁰, puis par Michel Gaumond³¹, avant qu'un premier mandat de fouilles archéologiques ne soit octroyé.

La toute première intervention archéologique à avoir été menée sur le site historique de la Visitation remonte à 1980, année où l'archéologue Jean-Pierre Chrétien fut mandaté par l'Université Laval, selon une entente intervenue entre cette institution et le ministère des Affaires culturelles pour y offrir un chantier-école³². Les vestiges de la première église étant apparents à la surface du sol, l'objectif de cette entente fut de permettre à des étudiants d'y faire leur stage tout en assurant l'enregistrement des vestiges. Le but fut aussi de tenter, par des sondages, de dater la construction initiale du bâtiment, laquelle demeurait incertaine.

Des fouilles furent donc menées à l'intérieur du périmètre de la troisième église, dans le but d'en documenter son évolution architecturale. L'intervention permit de faire l'enregistrement des vestiges architecturaux de la première église, tel qu'escompté. Les sondages réalisés ne permirent toutefois pas d'en dater avec précision l'année de construction, mais il fut possible néanmoins d'en comprendre l'organisation et l'évolution.

Aussi, peu de traces permettant de documenter le fort construit par les Anglais furent alors retrouvées durant cette intervention. Seuls quelques artefacts, pour la plupart retrouvés en contextes perturbés, tels que des balles et des pierres à fusil, des fragments de bombe ou de grenade, ainsi que des boulets de canon, permirent d'attester de la présence militaire sur les lieux. Cette intervention déboucha par ailleurs sur la découverte de vingt-deux sépultures qui furent laissées en place.

L'année suivante, c'est Daniel Laroche qui se vit octroyer un contrat pour terminer les fouilles dans l'église. Ce dernier ayant participé aux fouilles précédentes, l'un des objectifs de son intervention fut de compléter certaines des informations relatives à l'organisation architecturale des vestiges, de façon à en préciser les différentes étapes de construction. D'autres tranchées de fouille furent alors ouvertes dans la portion sud et au centre de l'église construite en 1876-78. Des sondages furent aussi réalisés dans les absides, de même qu'un autre à l'extérieur, le long du mur nord du bâtiment. Au terme de cette intervention, deux autres sépultures furent mises au jour et l'évolution de l'église via ses différentes phases de construction fut bien établie. Les différentes sépultures découvertes firent l'objet d'une étude paléanthropologique par Robert

²⁹ A. Parent, *Op. cit.*

³⁰ Jacques Langlois, *Églises Notre-Dame-de-Foy, 1698-1977. CeEt-26. Histoire, relevé, analyse*, Québec, rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, 1978.

³¹ Michel Gaumond, *Documentation sur le site de l'église Notre-Dame-de-Foy, CeEt-26*, Québec, rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, 1979.

³² J.-P. Chrétien, *Op. cit.*

Laroque et Gérard Gagné, dont le rapport d'analyse est annexé au rapport de fouilles de Laroche.

Puis, en 1982, ce fut autour de Larocque et Gagné de procéder à des fouilles sur le site de l'église de Sainte-Foy³³. Ces derniers eurent le mandat d'exhumer les sépultures qui avaient été laissées en place dans le périmètre de l'église. Il ressortit de leur étude que plusieurs individus avaient d'abord été inhumés dans le premier cimetière qui avait été aménagé tout autour de la première église, à compter de 1699. D'autres avaient ensuite été enterrés sous la nef de cette dernière à compter de 1714, puis sous la nef de l'église érigée en 1876-78.

Lors des travaux de consolidation des vestiges de l'église en 1996, de même que lors des travaux d'aménagements pour convertir le site en parc durant les années subséquentes, d'autres fouilles de sauvetage furent réalisées par l'archéologue et historien Michel Gaumond du ministère de la Culture et des Communications. Ce dernier réalisa, entre autres choses, d'autres sondages à l'intérieur du bâtiment afin d'en évacuer totalement le contenu archéologique. Il réalisa aussi la surveillance des différentes phases des travaux jusqu'en 1999, notamment lors de l'enfouissement de réseaux souterrains à l'extérieur de l'église³⁴. Les derniers travaux à avoir été exécutés sous sa supervision furent ceux touchant le presbytère au début des années 2000³⁵. Aucune découverte majeure ne fut réalisée au cours de ces différents mandats, du moins selon les informations fournies par l'auteur dans ces rapports d'intervention.

En date de l'été 2015, certains secteurs du site situés à l'extérieur de l'église n'avaient, à ce jour, jamais fait l'objet d'une intervention archéologique. Ainsi, le potentiel archéologique de la portion de terrain visée par les travaux n'avait jamais été vérifié. Située au nord de l'église, dans le périmètre intérieur des différents sentiers qui la dessinent, celle-ci pouvait receler les vestiges de la courtine nord du fort érigé par les Anglais en 1759 autour de la première église. Elles pouvaient aussi comporter les traces de retranchements ou à tout le moins, celles du passage des militaires lors des hostilités avec les troupes françaises qui tentèrent de reprendre le contrôle du pays, de l'automne 1759 au mois d'avril 1760.

5.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ET DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUES

5.1 Phase 1 : les traces du Régime français (événements 1 à 3)

Parmi les différentes données récoltées au cours de cet inventaire, très peu témoignent de la période de Régime français. Dans tous les sondages réalisés, l'horizon naturel stérile qui repose par-dessus le roc se compose d'une argile limoneuse brun orangé friable. C'est immédiatement par-dessus celui-ci qu'apparaît la première couche d'occupation, qui comporte manifestement les indices très ténus d'une occupation du site au cours de cette période (Annexe 1 : couche 16; Photos 2 à 5).

³³ R. Larocque et G. Gagné, *Op. cit.*.

³⁴ M. Gaumond, *L'aménagement des vestiges des anciennes églises Notre-Dame-de-Foy, rapport de la surveillance archéologique*, Québec, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications, 1997.

³⁵ M. Gaumond, *Rapport de surveillance archéologique. Ancien presbytère de Notre-Dame-de-Foy (CeEt-26)*, Québec, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications, 2002.



Photo 2 : Paroi ouest des sondages 9F/9J/9E. À remarquer : la couche d'occupation rouge, au-dessus du substrat naturel.
(Photo : M. Goyette, Ville de Québec, A-15-04-52).

Cette couche d'occupation s'étend sur presque toute la surface inventoriée, à l'exception des sondages 9M et 9N qui occupent la partie la plus au nord (Figure 2b). De consistance moyennement compacte, elle est constituée d'une argile limoneuse relativement organique de couleur brune, laquelle pourrait correspondre à l'ancien horizon humique qui devait être présent à l'état naturel, au début de l'occupation du secteur. Selon l'endroit, elle présente des taches d'oxydation, des inclusions de calcaire schisteux ou de tuf, de même que de fortes concentrations de charbon de bois réparties en surface et témoignant d'une occupation humaine.

Les artefacts qui y furent récupérés sont de très petite fracture, ce qui laisse supposer qu'il y eut une certaine circulation sur les lieux. L'assemblage témoigne de la période qui va du deuxième quart du XVIII^e siècle au début du Régime anglais. On y compte un petit tesson de terre cuite commune provenant peut-être de la Saintonge en France, de même que deux autres provenant de la région d'Albisola en Italie du nord. S'ajoutent quelques fragments de verre à vitre parfois très mince et foncé, des clous forgés, ainsi que de rares tessons de vaisselle en *creamware*, caractéristique du Régime anglais.



Photo 3 : Lentille de charbon de bois à la surface de la couche d'occupation, dans le sondage 9D, vers le nord.
(Photo : M. Goyette, Ville de Québec, A-15-04-15).



Photo 4 : Surface de la couche d'occupation, laquelle comporte plusieurs clous forgés. Sondage 9D, vers le sud.
(Photo : M. Goyette, Ville de Québec, A-15-04-08).



Photo 5 : Surface de la couche d'occupation, dans le sondage 9K, vers le sud.
(Photo : M. Goyette, Ville de Québec, A-15-04-31).

La présence de ces quelques artefacts plus récents laisse à penser que cette couche comporte les témoins de l'occupation du site de 1699 à l'occupation des Anglais, en 1759-60. Par ailleurs, mentionnons que, par endroits, elle fut déposée par-dessus ce que nous croyons être les traces possibles et très résiduelles du fort qui fut construit par les Anglais durant les hostilités de la Conquête (sous-opérations 9C, 9E/9J, 9G/9L et 9P). Par conséquent, on peut présumer qu'elle témoigne aussi de l'occupation du site après ces événements et la reconstruction de l'église en 1762. Comme elle est recouverte par ce qui semble être les témoins de l'incendie de cette dernière en 1876 (couche 6), sa déposition s'étendrait même jusqu'à cette date.

5.2 Phase 2 : le fort de Sainte-Foy et l'occupation par l'armée britannique, de 1759 à 1760 (événements 4 et 5)

Les seuls témoins matériels de l'occupation militaire du site en 1759-60 sont deux balles de fusil qui, justement, furent trouvées dans la première couche d'occupation (lots 9D5 et 9D6; couche 16). D'un diamètre respectif de 17,4 et de 15,6 mm, ces balles sont probablement celles d'un calibre de fusil militaire anglais, dont l'âme du canon possédait idéalement un diamètre de

19 mm³⁶. En plus de ces maigres témoins, la stratigraphie du terrain nous a peut-être aussi révélé les traces de ce qui pourrait se rapporter à un aménagement lié au fort que construisirent les Anglais durant les événements qui précédèrent la bataille de Sainte-Foy, soit celles d'un fossé.

Sous toutes réserves, cette hypothèse est fondée sur la présence d'un creusement observé au travers le substrat naturel du terrain, dans tous les sondages ouverts le long de l'actuel chemin bornant le mur nord de l'église (Annexe 1 : coupes stratigraphiques des sous-opérations 9C, 9E/9J, 9G/9L et 9P). Les données récoltées en stratigraphie des différents sondages concernés permettent de croire que ce creusement aurait été exécuté dans le même axe que le flanc nord de l'église, pour ainsi former une tranchée de plus de 2 m de large selon un axe orienté E/O (Figures 2a et 2b). Au cours de la surveillance des travaux de l'entrepreneur, qui eut lieu après notre inventaire, fut également observé ce qui pourrait constituer la limite sud de ce creusement, le long du mur de l'église (sous-opération 10B). Si l'hypothèse est exacte, la distance entre les rebords latéraux du creusement serait d'autour de 7 m, ce qui nous donnerait la largeur de l'hypothétique fossé.

La profondeur de cette tranchée, qui correspond à une vingtaine de centimètres, est toutefois bien peu révélatrice de la fonction de retranchement que nous lui attribuons. Mais il est possible qu'au moment de la démolition du fort, que l'on présume avoir été exécutée entre 1760 et 1762, le terrain ait été nivelé, faisant du même coup disparaître les aménagements de l'ouvrage fortifié et la couche d'occupation lui étant contemporaine. Ainsi, le glacis du rempart qui, en principe, aurait dû border le fossé du côté nord, aurait également été dérasé. Immédiatement au nord du creusement, nous avons pu observer que le sol naturel paraissait avoir été remanié, peut-être, pour constituer ce qui pourrait être le glacis recherché. Cette deuxième hypothèse repose sur le fait que le sol naturel à cet endroit contenait des inclusions anthropiques; sa couleur était parfois moins homogène et pouvait même comporter des taches de charbon de bois ainsi que des taches grises à l'aspect cendreuse, ce qui constituerait peut-être les seuls témoins de l'incendie qui ravagea l'église au moment du départ des troupes britanniques (couches 13 et 19).

Selon l'interprétation que nous en faisons, les déblais de creusement de la tranchée auraient été déposés à côté pour constituer le glacis. Les travaux de construction du fort auraient été réalisés en novembre, alors que le sol n'était peut-être pas tout à fait gelé. D'après l'hypothèse de Pontleroy, lieutenant-colonel et ingénieur en chef des troupes françaises en 1758-60, les Anglais avaient probablement pris soin de retirer la neige qui se trouvait au pied des palissades ceinturant le fort, et ce, afin de s'en servir pour donner plus d'élévation au glacis³⁷. S'il la chose est vraie, le glacis aurait ainsi été constitué en partie de terre résultant du creusement du fossé et en partie de neige.

Aucun vestige de la palissade du fort ne fut découvert au cours de cette intervention. Sur la foi des écrits de Pontleroy, qui s'est basé sur le témoignage des habitants qui avaient vu l'ouvrage, la palissade aurait été érigée à deux ou trois toises de l'église, ce qui correspond à une distance équivalente à 12 ou 18 pieds français, soit entre 3,89 m et 5,84 m. Elle aurait donc été érigée dans le secteur du mur nord de l'église construite en 1876-78 (rebâtie en 1920), ou encore à l'endroit même de sa tranchée de fondation. Si cette information est exacte, il n'en resterait peut-être plus de trace, du moins, de ce côté du terrain.

³⁶ Michel Brassard, *Fouilles archéologiques aux Forts et Châteaux Saint-Louis (1620-1871)*, Tome 4, «Regards sur la vie des gouverneurs (1620-1834)», volume 2, Québec, Agence Parcs Canada, 2011, p. 17.

³⁷ Document cité dans : A. Parent, *Op. cit.*

5.3 Phase 3 : la première église de 1760 à 1876 (événements 6 à 9)

Bien que nous n'ayons trouvé aucune trace tangible de travaux liés à la réparation de l'église, la couche d'occupation qui se déposa après le dérasement du fort et le nivellement du terrain demeura la même jusqu'à ce qu'un nouvel événement vienne en changer la composition et la couleur, soit l'incendie de 1876. Pour cette raison, faut-il chercher les traces de la réparation de l'église en dessous, soit dans les mêmes couches qui témoigneraient du dérasement du fort? Ces deux événements auraient donc eu lieu à peu près en même temps, vers 1762. À cette occasion, les palissades du fort auraient été enlevées, les glacis auraient été dérasés et les fossés remblayés, afin de niveler le terrain tout autour de l'église maintenant réparée ou en voie de l'être.

Les seuls événements archéologiques que nous pouvons attribuer à ces événements sont des remblais qui semblent avoir été déposés pour combler le fossé ou la tranchée en question (couches 9, 10, 11 et 12). Ces remblais, plus ou moins importants, correspondent à une argile limoneuse semblable au sol naturel, mais dont la couleur est tachetée et vraisemblablement empreinte des traces d'un incendie ou de combustion. Par endroits, des taches de cendre ou de charbon de bois lui donnent un aspect plutôt beige, brun foncé ou encore noirâtre. Pouvons-nous y voir les restes de l'incendie de l'église en 1762? Cette question ne sera peut-être jamais résolue.

Comme nous l'avons mentionnée précédemment, la seule couche pouvant témoigner de l'occupation de l'église, de 1762 à 1876, serait cette première couche de couleur brune qui s'apparente à l'horizon humique dans la majorité des sondages exécutés (couche 16). Celle-ci n'est présente qu'au sommet de la pente marquée par le terrain et, par le fait même, elle semble prendre naissance autour du bâtiment. À la lecture de la stratigraphie du terrain, il apparaît très clairement qu'en surface, sa couleur a été altérée par une chaleur intense (couche 6). Le seul événement pouvant avoir eu une telle incidence sur le sol environnant l'église est l'incendie qui ravagea le lieu de culte en 1876. Lors de l'événement, la surface du sol entourant le brasier aurait rougi par rubéfaction, ce qui traduit l'intensité de la chaleur dégagée par la conflagration. C'est au-dessus de ce niveau rubéfié que reposaient les traces de la reconstruction de l'église.

5.4 Phase 4 : la deuxième église, de 1876 à 1918 (événements 10 à 12)

L'église fut donc reconstruite de 1876 à 1878. Compte tenu de l'augmentation de la population, on en profita pour l'agrandir par la même occasion. Comme le vieux bâtiment fut conservé pour assurer aux paroissiens un lieu de culte en attendant la fin des travaux, on suppose que celui-ci fut aussi réparé temporairement. Les murs du nouveau bâtiment furent érigés tout autour de l'ancien et ce dernier ne fut démoli qu'au moment où les travaux furent achevés. Les traces de cette reconstruction ne semblent pas vraiment présentes dans la portion inventoriée du site hormis, peut-être, par le biais de quelques éclats de pierre de grès retrouvés par endroits à la surface du sol d'occupation altérée par l'incendie (couche 6).

En revanche, la surface de cette couche nous a révélé les empreintes d'ornières qui pourraient s'être formées au gré de la circulation de charrettes aux abords nord de l'église. Au nombre de trois, sinon de quatre, ces ornières furent repérées dans les sondages 9J et 9L. Elles étaient particulièrement remarquables dans le sondage 9J, où elles prenaient la forme de petites dépressions linéaires, orientées selon un axe E/O (surface de la couche 6 : photo 6). Une couche d'argile limoneuse brun clair et compacte s'était accumulée par-dessus, au gré possible de l'occupation du terrain (couche 5). Celle-ci était à son tour recouverte d'une fine couche d'éclats

de schiste gris et rougeâtre que nous attribuons soit au réaménagement de cette voie de circulation ou encore à la reconstruction de l'église en 1918-20 (couche 4).



Photo 6 : Vue des ornières de charrette repérées dans le sondage 9J, vers l'ouest.

(Photo : M. Goyette, Ville de Québec, A-15-04-23).

5.5 Phase 5 : La troisième église, de 1918 à 1977 (événements 13 à 15)

Bien que nous sachions que la deuxième église fut, elle aussi, victime d'un incendie en 1918, peu de traces de cet événement demeurent dans les couches archéologiques pour en témoigner. Du moins, pas dans cette portion du site. La seule couche de sol pouvant se rapporter à l'événement est une fine couche de sable rougi, localisée dans le sondage 9E (couche 7). En l'absence de témoins plus substantiels, on peut donc penser que le terrain aurait été nettoyé de ses débris, à l'instar des jours qui suivirent les incendies précédents, mais aussi de ceux qui suivirent l'incendie qui affecta l'église une dernière fois, en 1977.

En 1920, l'église fut néanmoins reconstruite et, encore une fois, on en retrouve peu de traces. Ce n'est que dans les sondages 9L et 9H, au pied de la pente du terrain, que furent retrouvés ce qui pourrait en être les maigres indices. Ceux-ci correspondent à une couche d'éclats de pierre de grès vert, dont la déposition pourrait résulter du travail d'équarrissage de maçons, lors de la reconstruction du bâtiment (couche 23). D'autres traces de cette reconstruction se trouvent peut-être aussi dans le sol qui recouvrait les ornières de charrette (couche 4).

En bordure sud de la voie de circulation marquée par les empreintes d'ornières, un alignement de poteaux plantés verticalement dans le sol a été localisé, selon l'orientation parallèle (Figure 2b ; Photo 8). D'après le témoignage d'un résident qui aurait fréquenté le site depuis sa tendre enfance, il y avait à cet endroit, encore dans les années 1940-50, un trottoir de bois. Si l'on se fit à l'ordre de déposition des couches stratigraphiques concernées (couches 14 et 15), l'ouvrage en question aurait été construit au cours de la période d'occupation de la troisième église et lui serait donc contemporain. C'est aussi au cours de cette même période que se serait accumulée la dernière couche de sol témoignant de l'occupation du secteur (couche 4).



Photo 7 : Couche d'éclats de grès vert localisés dans la partie sud du sondage 9L, vers le sud.
(Photo : M. Goyette, Ville de Québec, A-15-04-36).



Photo 8 : Poteau vertical associé à un trottoir de bois aménagé sur le site après la reconstruction de l'église en 1920. Sondages 9F/9J/9E, paroi est.
(Photo : M. Goyette, Ville de Québec, A-15-04-47).

5.6 Phase 6 : Aménagements récents, de 1977 à 2015 (événement 16)

Après cette dernière période d'occupation de l'église par les paroissiens, le terrain fut réaménagé. Ces différents aménagements, dont la nature ne peut pas être identifiée par les seules couches archéologiques en place (couches 24, 18, 2 et 3), ont eu lieu après le nettoyage manifeste des débris de l'incendie et de la restauration des ruines de l'église pour en faire un centre de commémoration et d'interprétation.

Le premier aménagement, perceptible dans la stratigraphie, est un épais remblai de sol qui semble avoir été mis en place pour rehausser le terrain autour de l'église (couche 3). Il correspond à un loam argileux brun-gris très foncé et très compact, lequel comporte des inclusions d'éclats de grès vert, encore une fois, résultant du travail d'équarrissage possible des maçons qui ont travaillé à la restauration de l'édifice. D'après la datation fournie par les artefacts, ce remblai aurait été déposé assez récemment, au cours du XX^e siècle, probablement même après l'incendie de 1977³⁸. Il en va de même pour le dernier remblai occupant le sommet de la stratigraphie (couche 2), sous la tourbe qui couronne le terrain (couche 1).

6.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Tel que défini par les objectifs de notre demande de permis de recherche archéologique déposée au MCCQ, notre intervention aura permis d'évaluer les ressources archéologiques présentes dans l'emprise des travaux d'installation d'une œuvre d'art dédiée par la Ville de Québec à la mémoire des familles souches de Sainte-Foy, sur le site patrimonial de la Visitation. Cette intervention aura aussi permis de procéder à l'enregistrement de ces ressources, avant qu'elles ne soient détruites par les travaux d'excavation nécessaires à l'implantation de l'œuvre. À la lumière de l'inventaire archéologique et de la surveillance des travaux de l'entrepreneur responsable, il est apparu qu'un tissu archéologique était bien présent dans ce secteur du site. Bien que la stratigraphie présentait certaines lacunes sur le plan événementiel, l'évolution du site y était toujours perceptible, et ce, peut-être depuis les débuts de son occupation.

Premièrement, au-dessus du sol stérile, nous avons identifié les traces très ténues et très localisées de l'occupation du site depuis la fin du XVII^e siècle ou du début du siècle suivant. En deuxième lieu, la séquence stratigraphique nous a aussi révélé ce que nous croyons être les restes possibles, quoique très résiduels, du fort érigé par les Britanniques autour de l'ancienne église Notre-Dame-de-Foy en 1759-60. En effet, dans les sondages réalisés, nous avons pu observer un large creusement orienté selon un axe E/O au travers le substrat naturel. Si l'hypothèse est exacte, ce creusement correspondrait à celui du fossé qui, en principe, aurait dû occuper le pied de la palissade formant la courtine nord du fort, érigé parallèlement au mur de l'église. Ce fossé semblait être bordé du côté nord par un remblai constitué du sol naturel remanié qui, toujours selon la même hypothèse, correspondrait aux vestiges dérasés et très résiduels d'un glacis.

Suite à la réparation de l'église en 1762 et au dérasement du fort, le terrain a évidemment été occupé durant une période assez longue qui s'étend jusqu'en 1876. Cette même année, l'église construite au Régime français fut détruite par un incendie. Cette longue période est perceptible par la présence d'une importante couche d'occupation, dont la partie supérieure présente une couleur un peu rougeâtre, indice probant d'un effet de rubéfaction causé par l'intensité du brasier.

³⁸ Dans cette couche furent retrouvés : des fragments de papier de plomb ou de papier à cigarette, un embout de cigare en plastique, un fragment d'asphalte, des fragments de bouteilles à goulot vissable, des clous tréfilés, des bouts de fils d'acier ou de cuivre, de même que plusieurs tessons de vaisselle en terre cuite fine blanche diverse et bien d'autres. La plupart de ces objets ont été jetés et ne figurent pas dans l'inventaire des artefacts.

L'église, reconstruite de 1876 à 1878, fut agrandie par la même occasion. Puis, elle brûla encore une fois en 1918. Les données archéologiques nous ont livré quelques traces de cette période, notamment les empreintes d'ornières, qui indiquent la présence possible d'une voie de circulation en bordure nord de l'église. D'autres traces nous ont aussi révélé la présence d'un trottoir en bois durant le XX^e siècle, information qui nous fut confirmée par un résident qui habite dans le quartier depuis fort longtemps. Enfin, les premiers 0,30 m à 0,40 m de sol, qui couronnent la stratigraphie du secteur, sont constitués de remblais récents en lien avec les différents aménagements du terrain après l'incendie de 1977.

Recommandations

Afin de compléter les informations recueillies au cours de cette intervention et, éventuellement, de confirmer ou d'infirmer les hypothèses émises, nous recommandons que d'autres sondages soient réalisés dans l'alignement des vestiges présumés de la courtine nord du fort, érigé sur le site en 1759-60. L'objectif de ces sondages serait de localiser les limites du creusement qui, si découvertes, permettraient de confirmer l'hypothèse selon laquelle il s'agit du fossé qui entourait la palissade de l'ouvrage. Bien que très résiduels et peu éloquents, ces restes pourraient peut-être permettre d'établir le périmètre et les dimensions du fort. Pour tenter de les trouver, il suffirait de poursuivre l'inventaire par le biais de sondages réalisés à intervalles réguliers en direction est et ouest du creusement identifié en stratigraphie. À défaut de poursuivre l'inventaire du terrain, tous travaux d'excavation menés dans ces secteurs devraient faire l'objet d'une intervention préalable, suivie d'une surveillance archéologique des travaux.

BIBLIOGRAPHIE

- Brassard, Michel. *Fouilles archéologiques aux Forts et Châteaux Saint-Louis (1620-1871)*, Tome 4, «Regards sur la vie des gouverneurs (1620-1834)», volume 2, Québec, Agence Parcs Canada, 2011, p. 17.
- Chrétien, Jean-Pierre. Les églises Notre-Dame-de-Foy. CeEt-26. Rapport de recherches archéologiques de l'année 1980, vol. 1, Québec, Rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1980.
- Dupré, Céline. «Rocbert de la Morandière, Marie-Élisabeth», *Dictionnaire biographique du Canada*,
http://www.biographi.ca/fr/bio/rocbert_de_la_morandiere_marie_elisabeth_3F.html.
- Gaumond, Michel. Documentation sur le site de l'église Notre-Dame-de-Foy, CeEt-26, Québec, rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, 1979.
- Gaumond, Michel. *L'aménagement des vestiges des anciennes églises Notre-Dame-de-Foy, rapport de la surveillance archéologique*, Québec, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications, 1997.
- Gaumond, Michel. *Rapport de surveillance archéologique. Ancien presbytère de Notre-Dame-de-Foy (CeEt-26)*, Québec, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications, 2002.
- L'Anglais, Paul-Gaston. *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et pour les écofacts*, document inédit, CÉLAT, Université Laval, 1994.
- Laverdière et Casgrain (MM. les abbés), *Le Journal des Jésuites*, Montréal, Laval, Éditions François-Xavier, 1973 (troisième édition).
- Légaré, Denyse et Paul Labrecque. *Histoire de raconter. Le site historique de la Visitation, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, Québec, Division de la Culture, du loisir et de la vie communautaire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec, 2011.
- Larocque, Robert et Gérard Gagné. *Notre-Dame-de-Foy, fouilles archéologiques*, Sainte-Foy, Société d'histoire de Sainte-Foy, rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec, 1983.
- Langlois, Jacques. *Églises Notre-Dame-de Foy, 1698-1977. CeEt-26. Histoire, relevé, analyse*, Québec, rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, 1978.
- Légaré, Denyse et Paul Labrecque, *Histoire de raconter. Le site historique de la Visitation, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, Québec, Division de la Culture, du loisir et de la vie communautaire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec, 2011.
- Parent, André. *Notes historiques sur l'Église Notre-Dame-de-Foy à Ste-Foy. (Lot cadastral # 185)*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction Générale du Patrimoine, Direction de l'Archéologie et de l'Ethnologie, 1977.
- Swannack, J. D. *Parcs Canada, Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques. Fouilles et prospections*, Ottawa, Parcs Canada, 2005.
- Trudel, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Les éditions de l'Université d'Ottawa, 1973.

FIGURES

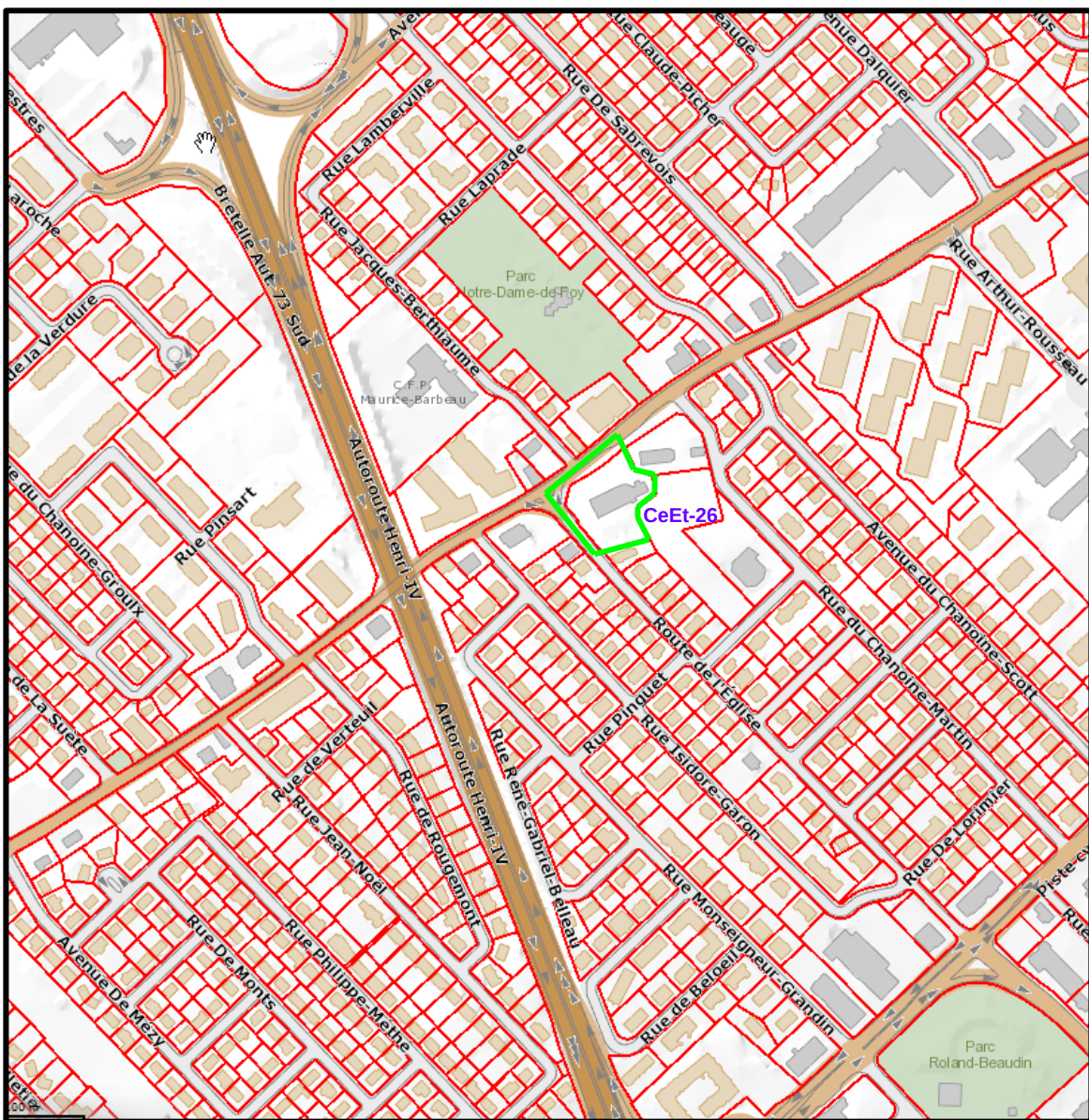


Figure 1 : Plan de localisation du site patrimonial de la Visitation (CeEt-26).

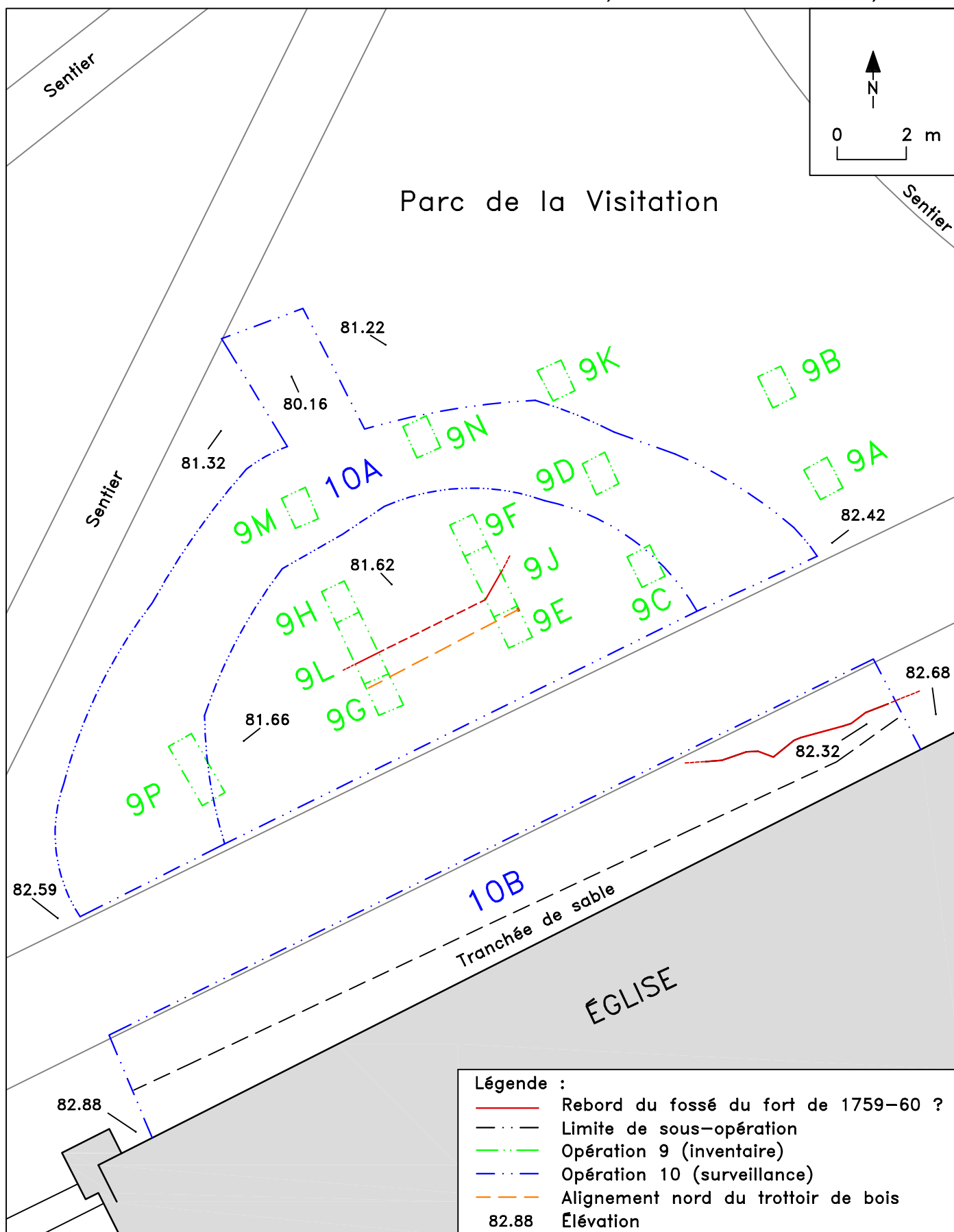




Figure 3 : Plan de Villeneuve montrant le secteur de Sainte-Foy en 1685-86, de même que la chapelle Notre-Dame-de-Foy.

(Carte Des Environs de Québec, En La Nouvelle-France. Mesuré sur Le Lieu Très Exactement, En 1685, Et 1686, Par Le Sr. DEVILLENEUVE, Ingénieur du Roy, [Extrait], Robert de Villeneuve, Carte Des Environs de Québec En La Nouvelle-France Mesuré sur Le Lieu Très Exactement En 1685 Et 86 par Le Sr. DEVILLENEUVE Ingénieur du Roy, 1685-1686, BNF, département des Cartes et plans, extrait ; GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4)

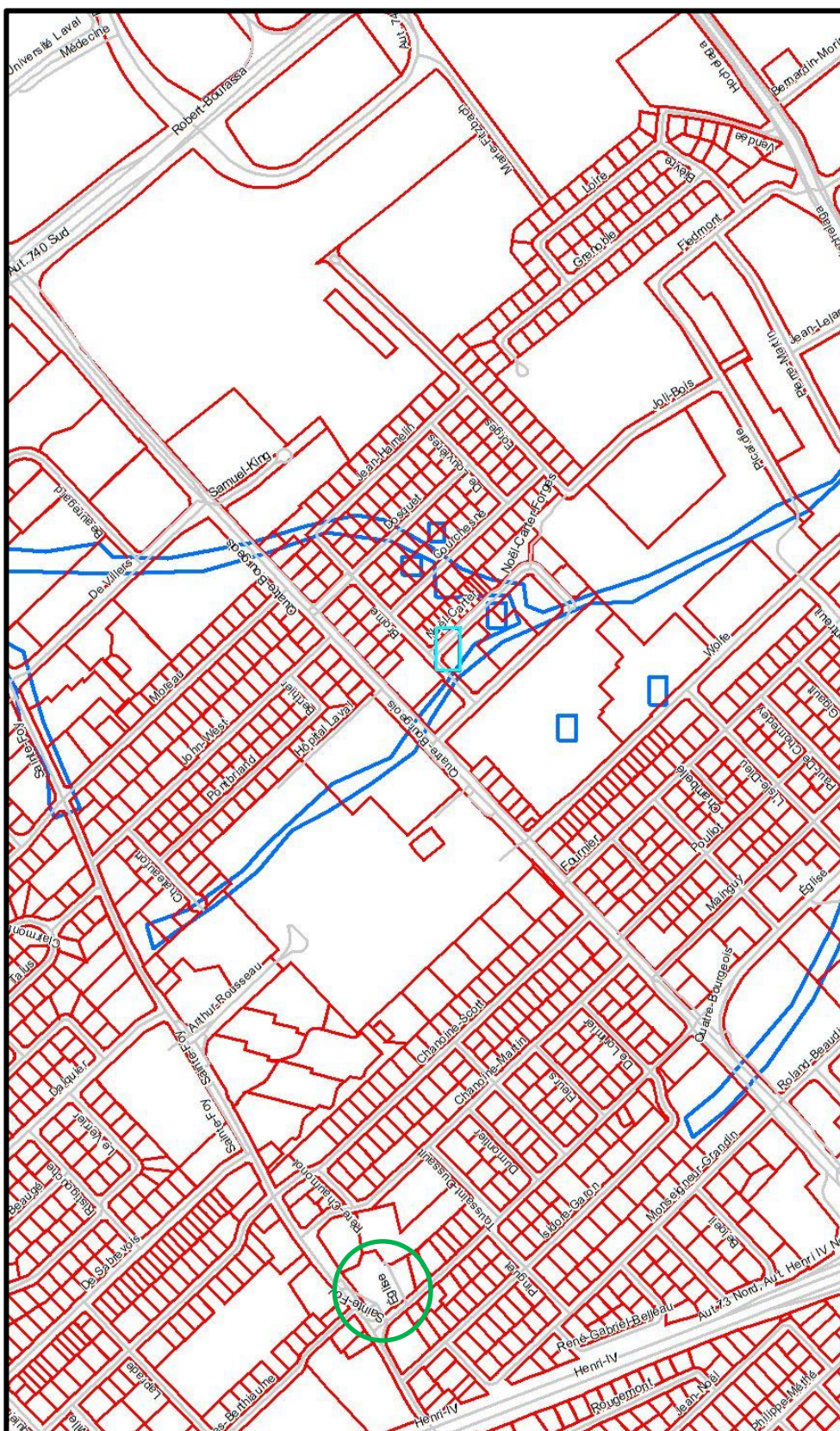


Figure 4 : Emplacement présumé de la chapelle Notre-Dame de Foy à partir de la superposition du plan de Villeneuve au plan du cadastre actuel de la Ville de Québec. (En bleu pâle : la chapelle. Dans le cercle en vert : l'emplacement de l'église construite vers 1710. Extrait de SIGMA, Ville de Québec)



Figure 5 : L'église Notre-Dame-de-Foy en 1825, d'après le dessin de James Smillie.
(L'église de Sainte-Foy près de Québec, 1825, Musée national des Beaux-Arts du Québec)

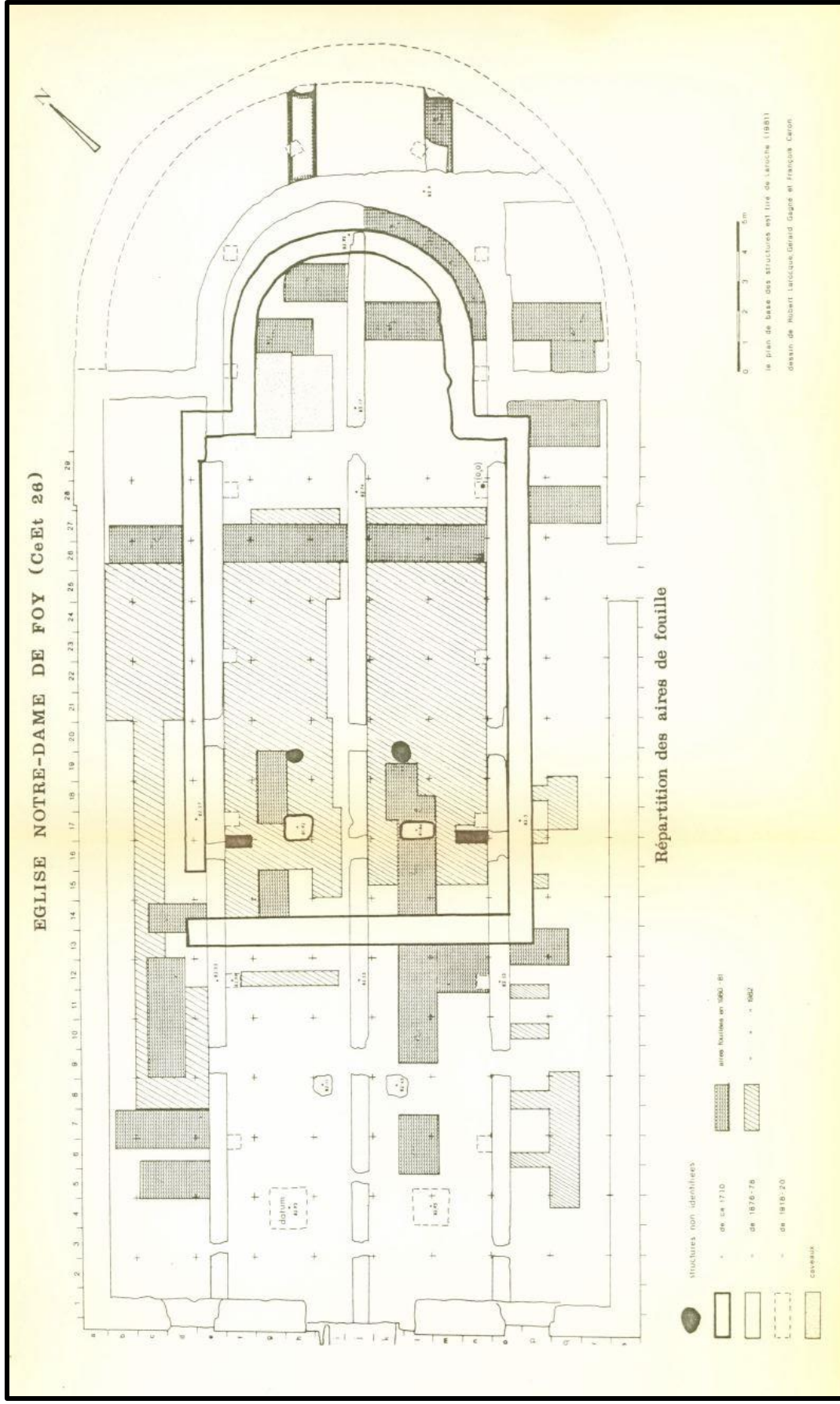


Figure 6 : Plan des interventions de 1980 à 1982 (Extrait de : Larocque, Robert et Gérard Gagné, *Notre-Dame-de-Foy, fouilles archéologiques*, Sainte-Foy, Société d'histoire de Sainte-Foy, rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec, 1983).



Figure 7 : Carte de James Murray, où l'on voit le fort implanté autour de l'église de Sainte-Foy. Juste à l'ouest : l'emplacement d'une redoute. (*Extract of plan of St.Laurence, prepared under the direction of General Murray, 1760[...]*, 1760, Extrait, BanQ, P600, S4, SS2, D439. Tiré de : Denyse Légaré et Paul Labrecque, *Histoire de raconter. Le site historique de la Visitation, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, Québec, Division de la Culture, du loisir et de la vie communautaire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec, 2011, p. 6)



Figure 8 : L'église de Sainte-Foy en 1840, d'après une aquarelle de Milicent Mary Chaplin. (Société d'histoire de Sainte-Foy).

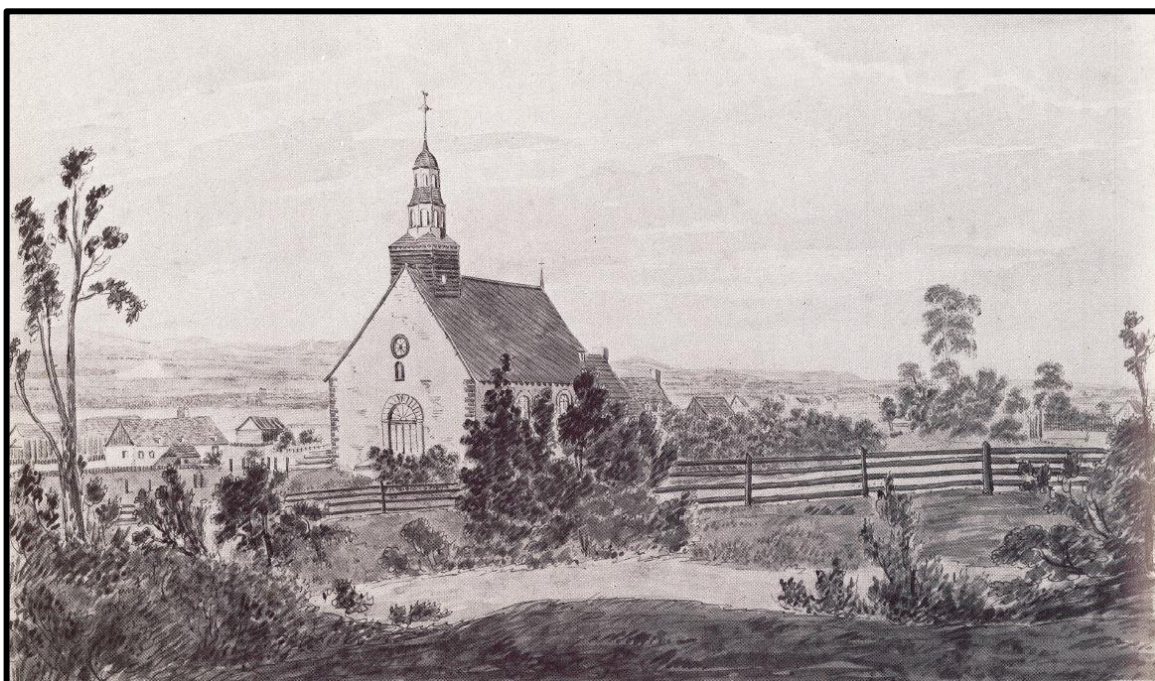


Figure 9 : Vue de l'Église Notre-Dame de Foy, selon James Cockburn Patterson, en 1829. (Extrait de : Christina Cameron et Jean Trudel, *Québec au temps de James Patterson Cockburn*, Québec, Éditions Garneau, 1976, p.152).



Figure 10 : L'église Notre-Dame-de-Foy en 1855, d'après l'oeuvre de Joseph Légaré.
(*L'église de Sainte-Foy, 1855*, Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, 1991.34. Tiré de : http://podcastmcq.org/Nouvelle-France/accessible/fr/appropriation_du_territoire/)



Figure 11 : La reconstruction de l'église de Sainte-Foy après son incendie en 1876. À noter : les nouvelles fondations sont érigées autour de l'ancien bâtiment.

(Sainte-Foy – Route de l'église – Église Notre-Dame-de-Foy – Édifice religieux, William Nottman, août 1876, BAnQ, P600, S6, D2, P61)

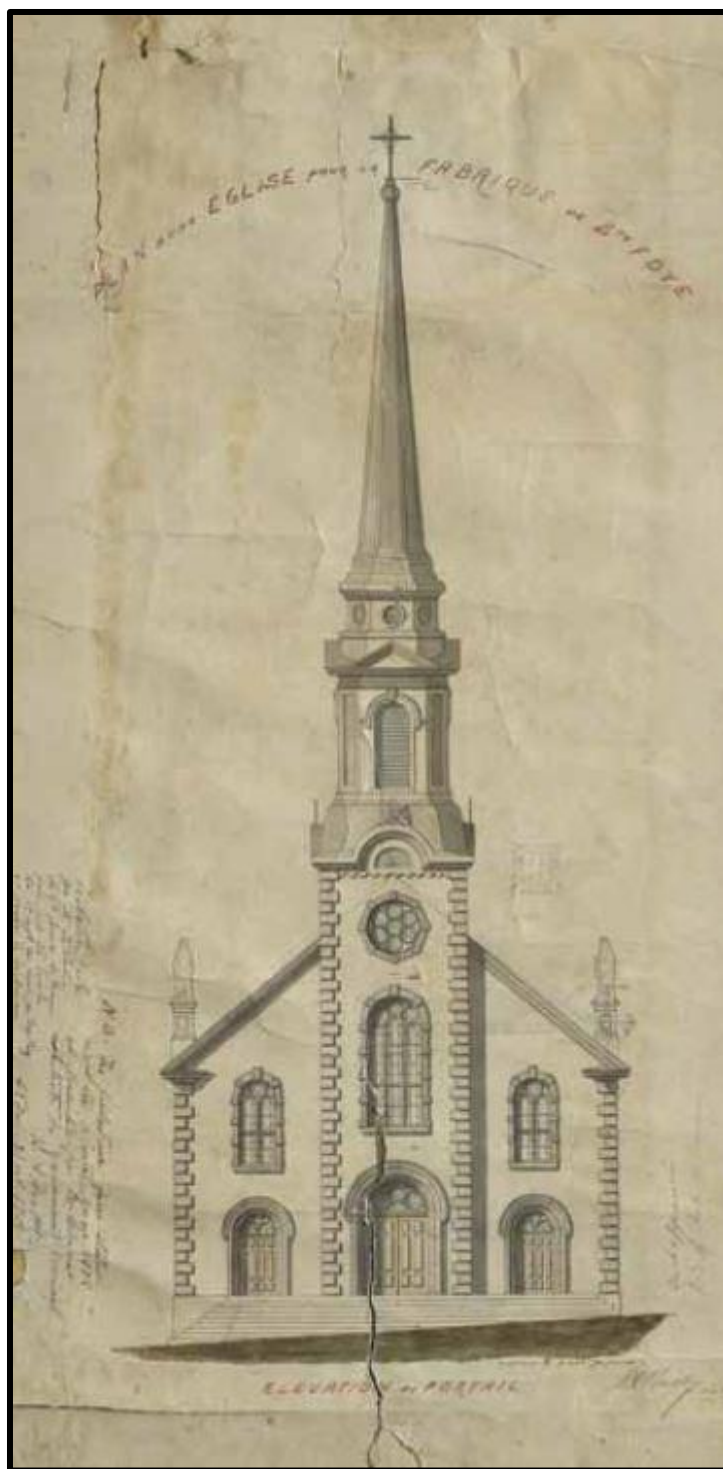


Figure 12 : Façade de l'église reconstruite en 1876-78, selon les plans de Joseph Ferdinand Peachy. (Tiré de : Denyse Légaré et Paul Labrecque, *Histoire de raconter. Le site historique de la Visitation, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, Québec, Division de la Culture, du loisir et de la vie communautaire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec, 2011, p. 11).



Figure 13 : Église Notre-Dame-de-Foy, construite en 1918-20. (Tiré de : *Album souvenir des fêtes du tricentenaire de la paroisse de Notre-Dame-de-Foy, 1698-1998* et du site internet : <http://www.magazineprestige.com/news/post/plaisir-de-se-souvenir/la-nuit-o-sainte-foy-perdit-sa-vieille-glise/977>).



Figure 14 : Mise en valeur des vestiges de l'église de Sainte-Foy après son incendie en 1977.
(Tiré de : <https://www.quebecoriginal.com/fr/fiche/quoi-faire/sports-et-nature/parcs-regionaux/site-patrimonial-de-la-visitation-5788249>).

ANNEXE 1

COUPES STRATIGRAPHIQUES

Site CeEt-26 : description des couches :

- 1) Tourbe et sable loameux brun orangé, friable.
- 2) Sable loameux brun-gris très foncé, très friable, avec inclusions de gravier (10%) et de charbon de bois (7%).
- 3) Loam argileux brun-gris très foncé, très compact, avec inclusions de fragments de grès vert (5-10%), gravier (10%), calcaire schisteux (10%), fragments de bois (2%) et petits nodules de briques (1%).
- 4a) Calcaire schisteux en éclats, gris et parfois rougeâtre, friable.
- 4b) Loam argileux (50%) et calcaire schisteux (50%), brun-gris foncé, compact.
- 5) Argile limoneuse brun clair chamarré gris, compact, avec inclusions de gravier schisteux (5%), de taches de brique (1%) et de taches de charbon de bois (1%).
- 6) Argile limoneuse brun clair à tendance rougeâtre, compacte, avec inclusions d'éclats de calcaire schisteux (5%) et de charbon de bois (3%).
- 7) Argile limoneuse et poussière de pierre brun rougeâtre, compacte, avec inclusions d'éclats de calcaire schisteux (30%).
- 8) Loam argileux graveleux brun-gris très foncé et très compact. Sol récent.
- 9) Argile limoneuse graveleuse brun clair à orangé, friable, avec inclusions de charbon de bois (2%).
- 10) Argile limoneuse organique brun foncé, très friable, avec inclusions de calcaire schisteux, de taches de bois décomposé, de taches de cendres et de charbon de bois (15%).
- 11) Argile limoneuse graveleuse brun clair ou orangé, friable, avec inclusions de charbon de bois (5%) et de cendres (2%).
- 12) Argile limoneuse brun-beige, friable, avec inclusions de charbon de bois (5%) et d'éclats de calcaire schisteux. Sol cendreux ?
- 13) Argile limoneuse graveleuse (50% de tuf décomposé) brun-orangé tacheté gris et beige, compact à friable. Sol naturel stérile remanié ?
- 14) Loam argileux brun-gris foncé parfois orangé, friable, avec inclusions d'éclats de calcaire schisteux. Sol hétérogène.
- 15) Poteau de bois planté verticalement.
- 16a) Argile limoneuse brun clair avec forte concentration de charbon de bois en surface, compacte, avec inclusions de calcaire schisteux (5% à 10%) et de taches de rouille ou d'oxydation.

16b) Argile limoneuse graveleuse brun clair avec concentrations de charbon de bois, compacte, avec inclusions de calcaire schisteux (5% à 10%) et de taches de rouille ou d'oxydation.

16c) Argile limoneuse brun clair tacheté beige avec très forte concentrations de charbon de bois, compacte, avec inclusions de calcaire schisteux (5% à 10%) et de taches de rouille ou d'oxydation.

17) Roche-mère

18) Argile limoneuse brun-gris très foncé, compacte, avec inclusions de charbon de bois (5%), de petits fragments d'éclats de pierre de grès et de schiste et de très petits nodules de briques.

19) Argile limoneuse beige tacheté orangé et gris, friable, avec inclusions de charbon de bois (3%), de petits éclats de calcaire schisteux et de charbon de bois (3%). Sol naturel remanié.

20) Mêmes sols que les couches 4 et 5, mais mélangés.

21) Argile limoneuse beige tacheté brun clair, friable, avec inclusions de charbon de bois (3%) et de petits éclats de calcaire schisteux (5%).

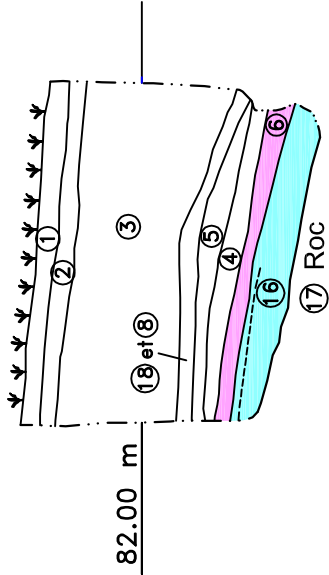
22) Argile limoneuse brun-gris foncé tacheté brun clair, ± compacte, avec inclusions de ravier (20%) et de charbon de bois (3% à 5%).

23) Argile limoneuse brun clair, compacte, avec inclusions d'éclats de grès vert.

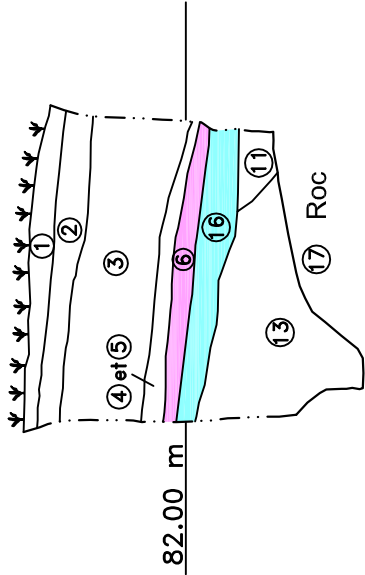
24) Argile limoneuse brun clair, compacte.

CeEt-26-9A, 9C, 9D et 9K: Coupes stratigraphiques de la paroi ouest

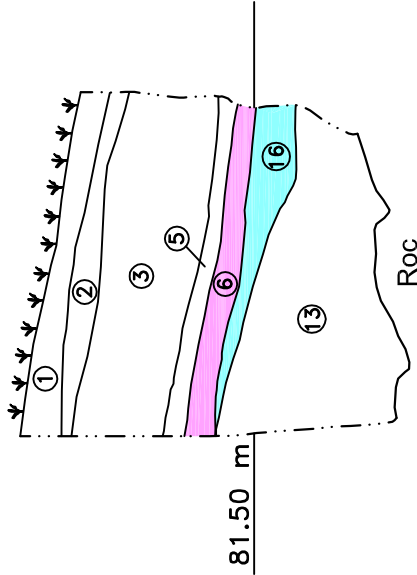
9A



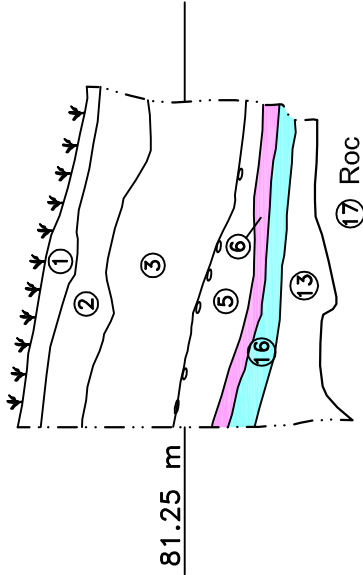
9C



9D

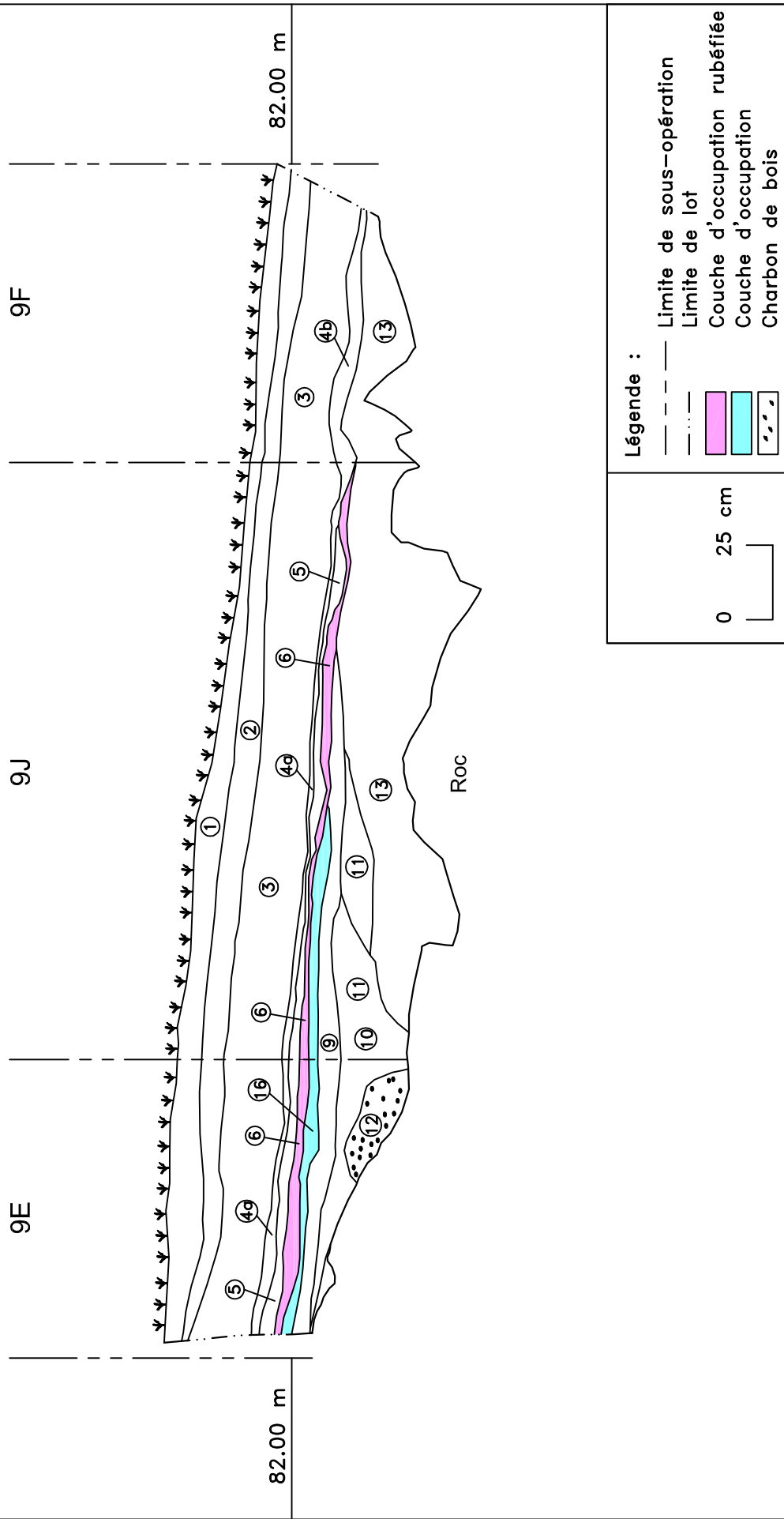


9K

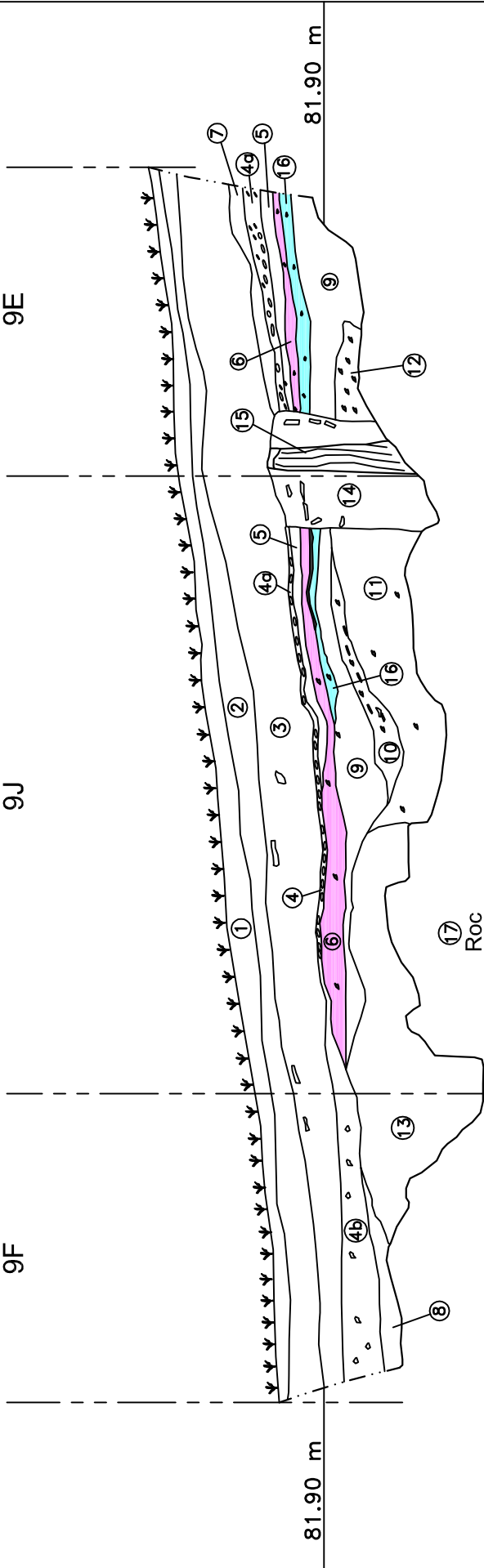


0 25 cm	Légende :
	— — — — — Limite de lot
	■ Couche d'occupation rubéfiée
	■ Couche d'occupation

CeEt-26-9E, 9J et 9F: Coupe stratigraphique de la paroi ouest



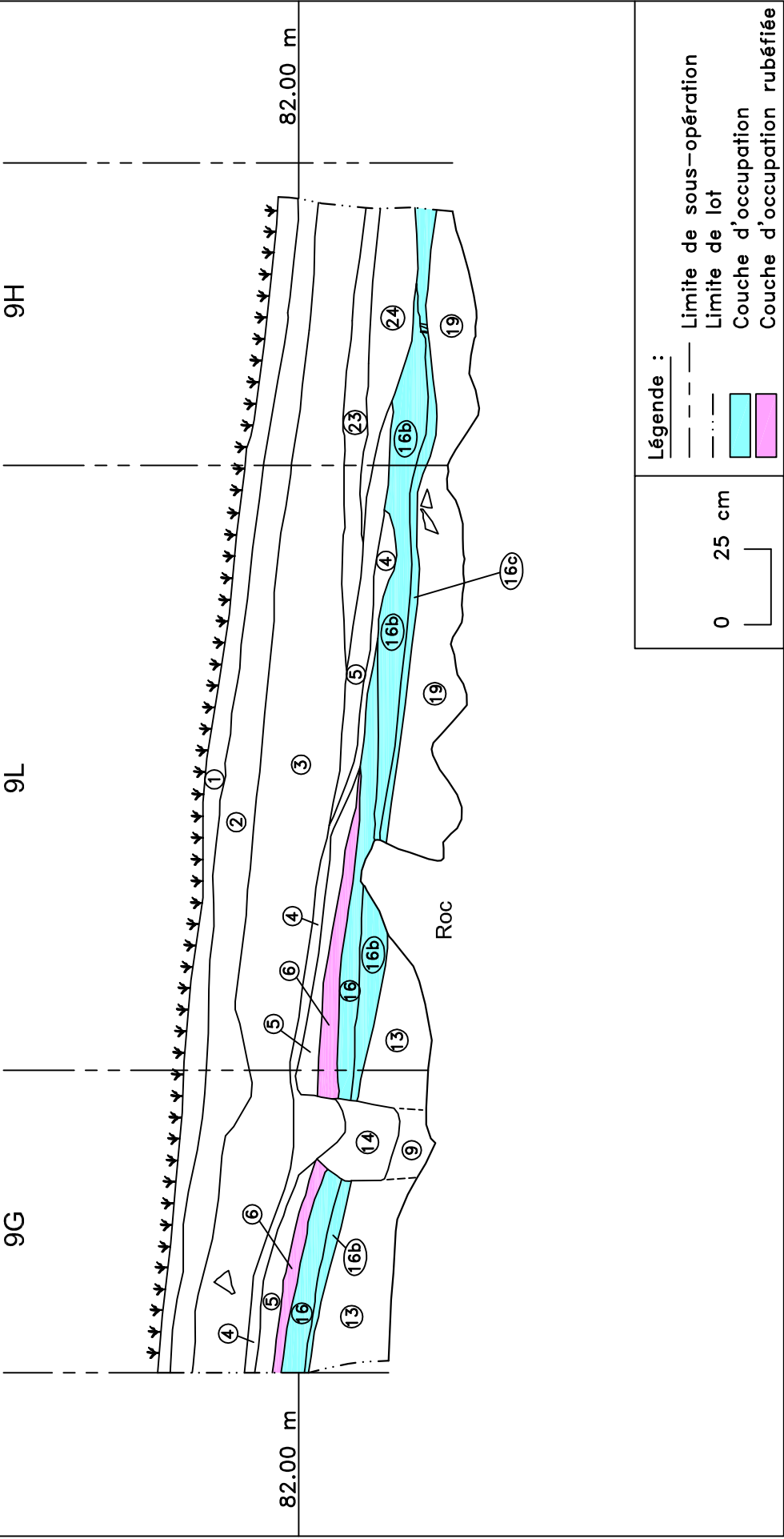
CeEt-26-9F, 9J et 9E: Coupe stratigraphique de la paroi est



Légende :

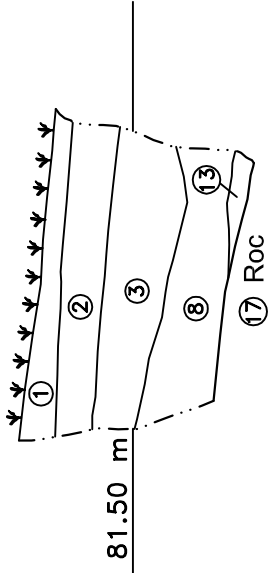
0	25 cm
---	Limite de sous-opération
---	Limite de lot
[Pink Box]	Couche d'occupation rubéfiée
[Cyan Box]	Couche d'occupation
[Hatched Box]	Charbon de bois

CeEt-26-9G, 9L et 9H: Coupe stratigraphique de la paroi ouest

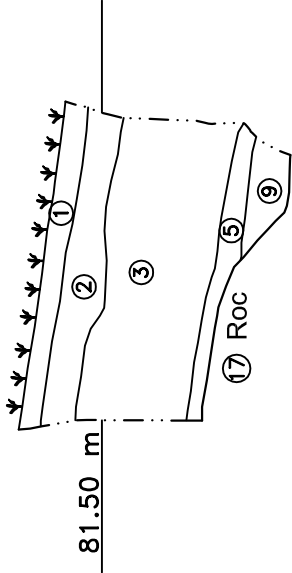


CeEt-26-9M, 9N et 9P: Coupes stratigraphiques de la paroi ouest

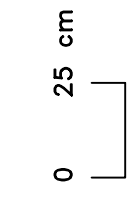
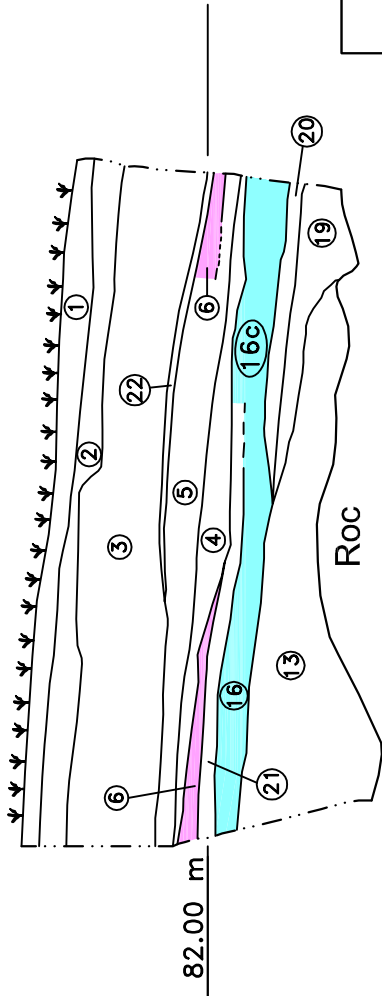
9M



9N



9P



Légende :

---	Limite de lot
	Couche d'occupation rubéfiée
	Couche d'occupation

ANNEXE 2
TABLEAU ÉVÉNEMENTIEL ET CORRESPONDANCE LOTS/COUCHES

SITE PATRIMONIAL DE LA VISITATION
TABLEAU ÉVÉNEMENTIEL ET CORRESPONDANCES LOTS/COUCHES

ÉCHELLE DE TEMPS	No. Év.	ÉVÉNEMENTS	DATE RELATIVE	SOUS-ÉVÉNEMENTS	COUCHES	LOTS ÉQUIVALENTS	COMMENTAIRES
SOL STÉRILE : AVANT 1698							
		Aucun	Avant 1698		13	9C6, 9D7, 9F3*, 9G9, 9G10, 9J10*, 9K8, 9P8*	Possibilité que ce sol ait aussi été remanié par endroits, par le creusement d'un fossé associé au fort de 1759-1760
PHASE 1 : LA PREMIÈRE ÉGLISE, DE 1698 À 1759							
1698	1	Construction du presbytère	1699			Aucune	
	2	Construction d'un lieu de culte temporaire	1699 - 1713			Aucune	Hypothèse de R. Laroque et G. Gagné (1983 : 4) : cette première église ou chapelle temporaire aurait été munie d'un clocher en bois, à l'emplacement même de la première église en pierre
	3	Construction de la première église en pierre	Vers 1714			Aucune	
PHASE 2 : LE FORT DE SAINTE-FOY ET L'OCCUPATION PAR L'ARMÉE BRITANNIQUE, DE 1759 À 1760							
1759	4	Construction d'un fort autour de l'église	1759	a) creusement d'un fossé			
				b) Aménagement d'un glacis	19	9L8, 9H6*, 9P8*	Avec les déblais de creusement du fossé
	5	Incendie de l'église	1760	a) Explosion d'un ou plusieurs barils de poudre	10	9C6*, 9E7*, 9J9*, 9E8*	Présence de concentrations de charbon de bois dans le remplissage du fossé
PHASE 3 : LA PREMIÈRE ÉGLISE APRÈS SON INCENDIE, DE 1760 À 1876							
1762	6	Dérasement du fort et nivellement du terrain	1760-62	a) Dérasement du glacis			Événement se situant à la base de la couche 16
				b) Remblayage du fossé	10	9C6*, 9E7*, 9J8*, 9J9*, 9E8*	Petit remblai de charbon de bois
					11	9C6*, 9E7*, 9E8*, 9J9*	Petit remblai de cendres
					12	9E7*	Petit remblai de charbon de bois
	7	Réparation de l'église	1762		20?	9P7	
	8	Occupation	1762-1876		16c	9H6*	
					16b	9G8*, 9H6*, 9L6*	
					16	9A4, 9C5, 9D5/9D6, 9E5, 9G8*, 9J6, 9L6*, 9K6/9K7, 9P6/9P7 (9A3*, 9C4, 9D4, 9E4, 9G6, 9J5, 9K5*, 9L5, 9P4, 9P2*, avant l'incendie)	Couche d'argile limoneuse brun clair, un peu organique et compacte
					21	9P5*	
					9	9E6/9E8, 9J7, 9J8*,	Couche d'argile limoneuse brun-clair orangé. Peut-être équivalente aux couches 16b et 16c
1876	9	Incendie de l'église	1876	a) Rubéfaction de la surface de la couche d'occupation présente	6	9A3*, 9C4, 9D4, 9E4, 9G6, 9J5, 9K5*, 9L5, 9P4, 9P2*	Couche d'argile limoneuse brun clair à tendance rougeâtre, un peu organique et compacte
	10	Construction d'une église plus grande	1876-1878	a) Creusement de tranchées de fondation	Aucune		
PHASE 4 : LA DEUXIÈME ÉGLISE, DE 1876 À 1918							

TABLEAU ÉVÉNEMENTIEL ET CORRESPONDANCES LOTS/COUCHES

				b) Édification des murs de maçonnerie d) Nettoyage et dérasement possible du terrain	Aucune	Traces possibles de cet événement dans la couche 6
11	Occupation	1878-1918		a) Circulation de charrettes ou charriots b) Accumulation de sol dans les ornières	5	Empreintes d'ornières ou roulières à la surface de la couche 6 Couche d'argile limoneuse brun clair, compacte, avec taches de brique. Se confond parfois à la couche 4
12	Incendie de l'église	1918			Aucune	Traces possibles dans les couches 4 et 5
PHASE 5 : LA TROISIÈME ÉGLISE, DE 1918 À 1977						
1918	13	Reconstruction de l'église	1918-1920	a) Réparation des mêmes murs latéraux et agrandissement de la sacristie	4	Couche d'éclats de schiste gris et rouge, mêlé à un loam argileux brun-gris foncé
					5	9A2*, 9C3*, 9D3*, 9E3*, 9G4, 9G5, 9H5, 9J4, 9K4, 9L3*, 9N2*, 9P2*
				b) Équarissage de pierre	23	Couche d'éclats de grès vert
		Remblaiement du terrain			8	Couches de loam argileux brun-gris très foncé et très compact
		Aménagement d'une voie carrossable ou de circulation ?			22	Petit niveau de gravier à la base de la couche 3, en bordure nord du trottoir de bois
		Aménagement d'un trottoir de bois	1920-1977	a) Creusement de trous pour la pose de pieux verticaux b) pose de pieux à intervalles réguliers	15	Visible dans les sondages 9E/9J et 9G
				c) Remplissage des trous de pieu	14	
14				d) Aménagement d'un planchéage	25	
	Occupation				4	9A3*, 9C3*, 9E3*, 9F3*, 9G3, 9G7*, 9J3, 9L3*, 9P3
					5	Partie de la couche qui repose par endroits sur la couche 4
15	Incendie de l'église	1918			7 ?	Couche de grès pulvérisé et/ou de sable rubéfiés. Aussi : traces possibles dans les couches 2 et 3
PHASE 6 : AMÉNAGEMENTS RÉCENTS, DE 1977 À 2015						
1977	16	Restauration des ruines incendiées de l'église et réaménagement du site	1977	a) Nettoyage du site et dérasement possible du terrain b) Remblais successifs		
					24	9H5
					3	9A2*, 9C2, 9D2, 9E2*, 9F2*, 9G2*, 9H3, 9J2*, 9K2, 9K3, 9L2*, 9L3*, 9M2, 9N2*
					2	
					18	9A2*
			après 1977	c) Aménagement paysager récent	1	9A1, 9B1, 9C1, 9D1, 9E1, 9F1, 9G1, 9H1, 9J1, 9K1, 9L1, 9M1, 9N1, 9P1
						Tourbe

ANNEXE 3

INVENTAIRE DES ARTEFACTS

Fouilles archéologiques au site Notre-Dame-de-la-Visitation, CeEt-26 (2015). Inventaire des artefacts par Manon Goyette							no. cat
Site	lot	code matériau	matériau	n. art	objet	commentaires	
CeEt-	26 9C3	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	2	pipe-tuyau	petits fr tuyau sans marque apparente	
CeEt-	26 9C3	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	1	contenant	T petit fr paroi à corps cylindrique. Bouteille?	
CeEt-	26 9C5	M3.04.1	fer forgé	1	clou	1 clou entier de 4-5 po avec large tête	
CeEt-	26 9D3	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	1	contenant	T petit fr paroi	
CeEt-	26 9D3	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	1	pipe-tuyau	Petit fr près du fourneau	
CeEt-	26 9D3	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	3	contenant	Petits fr paroi au décor de cannelures fait au moule-contact	
CeEt-	26 9D3	M2.3.2	Verre coloré transparent	2	bouteille	Petits fr paroi probablement de 2 bouteilles à corps cylindrique: 1 vert forêt et l'autre vert clair	
CeEt-	26 9D3	M3.04	Métal Ferreux	1	bouchon	1 gros bouchon vissable, très corrodé	
CeEt-	26 9D3	M3.04.1	fer forgé	1	clou	Fr tige de 2-3 po avec la tête	
CeEt-	26 9D3	M3.04.2	fer laminé	1	tige	Fr d'une tige plate sans tête	
CeEt-	26 9D3	M3.04.3	fer tréfilé	1	clou	Complet, 5,4 cm de long, jeté	
CeEt-	26 9D3	M4.3.3	Mortier	2	nodule	T petits nodules beige à base de chaux	
CeEt-	26 9D3	M4.4.3	Scories	1	nodule	Nodule de charbon chauffé ?	
CeEt-	26 9D3	M5.1.2	Charbon	1	éclat	petit fr d'anthracite	
CeEt-	26 9D3	M5.2.6-M3.06	Papier-Plomb	6	feuille	Petits fr de papier de plomb, à cigarette. Jeté	
CeEt-	26 9D3	M5.3.1	Linoléum	1	tuile ?	T petit fr à surface blanche. Jeté	
CeEt-	26 9D3	M5.3.3	Plastique	2	contenant ?	Petits fr rebord de paroi, transparent. Jeté	
CeEt-	26 9D4	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	1	pipe-tuyau	petit fr sans marque apparente	
CeEt-	26 9D4	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	1	bouteille	Fr de col à goulot vissable. Jeté	
CeEt-	26 9D4	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	1	contenant	Petit fr de paroi à corps carré ou rectangulaire. Flacon ou fiole à médicament ?	
CeEt-	26 9D4	M2.3.2	Verre coloré transparent	4	bouteille	T petits fr paroi bouteille cylindrique vert foncé Bouteille à vin ou bière, prob faite au moule Rickett's	
CeEt-	26 9D4	M3.04	Métal Ferreux	1	clou	1 fr petit clou avec la tête. Forgé ou tréfilé ?	
CeEt-	26 9D4	M4.3.3	Mortier	1	nodule	mortier beige à base de chaux.	
CeEt-	26 9D5	M1.2.2.06	Creamware	1	contenant	Infime fr paroi	
CeEt-	26 9D5	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	1	pipe-fourneau	Infime fr de fourneau ?	
CeEt-	26 9D5	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	bouteille	T petit fr paroi de couleur vert foncé	
CeEt-	26 9D5	M3.04	Métal Ferreux	6	nodules	Petits nodules de corrosion. Jetés	
CeEt-	26 9D5	M3.04.1	fer forgé	3	clou	1 clou entier, 3-4 po; 2 fr autres clous. Tous à large tête	

Site	lot	code matériau	matériau	n. art	objet	commentaires	no. cat
CeEt-	26 9D5	M3.06	Métal Plombifère	1	balle de fusil	Diamètre de 1,74 cm	17
CeEt-	26 9D5	M5.1.4	Graphite	3	bâton	fr bâton de graphite. Crayons ?	
CeEt-	26 9D6	'E1.3.1.5	Mammifères	11	ossements	Tous fr d'un même os de boucherie. Gros mammifère	
CeEt-	26 9D6	M1.1.2.2	Terre cuite commune vernissée de l'Italie du nord	3	assiette	2 petits éclats de paroi 1 1 fr décoré de traînées de manganèse	
CeEt-	26 9D6	M2.1	Verre incolore	1	vitre	Petit fr sabs teinte. Récent	
CeEt-	26 9D6	M2.2	Verre teinté	1	vitre ?	Petit fr plat à teinte vert foncé	
CeEt-	26 9D6	M2.2	Verre teinté	1	contenant	petit fr paroi à teinte verte, très mince. Verre fougère ?	
CeEt-	26 9D6	M2.3.2	Verre coloré transparent	3	bouteille	1 fr rebord de goulot fondu ou altéré par la chaleur, couleur vert forêt; 2 petits fr paroi vert foncé dont 1 bouteille carré ou à pans	
CeEt-	26 9D6	M3.04	Métal Ferreux	4	nodule	nodules de corrosion dont fr de paroi	
CeEt-	26 9D6	M3.04	Métal Ferreux	1	bande	fr d'une lame ? plaquée de 2 bande latérale ? Petite lame d'outil ?	
CeEt-	26 9D6	M3.04.1	fer forgé	14	clou	clou de 2-5 po dont plusieurs fr tige avec la tête	
CeEt-	26 9D6	M3.04.2	fer laminé	2	clou	1 petit fr tige; 1 fr clou à tête forgée	
CeEt-	26 9D6	M3.06	Métal Plombifère	1	balle de fusil	1,56 cm de diamètre	18
CeEt-	26 9D6	M5.2.1.1	charbon de bois	1	charbon	T petit fr. Jeté	
CeEt-	26 9E3	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	3	pipe	1 fr tuyau à la base du fourbeau avec éperon; 1 fr tuyau; 1 t petit éclat	
CeEt-	26 9E3	M4.1.1.03	calcaire	3	fragment	Petits fr noircis par le feu.. Jetés	
CeEt-	26 9E5	M3.04.1	fer forgé	1	clou	clou à bardeau, entier (- 1 po à large tête)	
CeEt-	26 9G2	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	2	brique	Petits éclats, à pâte rougeâtre	
CeEt-	26 9G2	M3.04.2	fer laminé	1	clou	4-5 po à tête forgée ?	
CeEt-	26 9G2	M3.04.3	fer tréfilé	5	clou	clous de 3 po. Jetés	
CeEt-	26 9G2	M4.1.1.03	calcaire	1	plaque	fr d'une mince plaque avec trace de mortier. Cale ? Jeté	
CeEt-	26 9G2	M4.3.3	Mortier	1	nodule	T petit nodule de mortier à base de chaux, beige	
CeEt-	26 9G3	M3.04.1	fer forgé	1	clou	clou de 3-4 po incomplet mais avec la tête	
CeEt-	26 9G6	E1.3.1.5	Mammifères	2	ossements	fragments	
CeEt-	26 9G6	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	2	pipe-tuyau	Petits fr sans marque apparente	
CeEt-	26 9G6	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	1	contenant	Petit fr de col, altéré	
CeEt-	26 9G6	M3.04	Métal Ferreux	3	nodule	Petits nodules de corrosion. Têtes de clous ?	
CeEt-	26 9G6	M3.04	Métal Ferreux	1	clou	Fragment de clou avec tête, peut-être forgé	
CeEt-	26 9G6	M3.04.1	fer forgé	1	clou	Fr de petite tige sans tête.	
CeEt-	26 9G8	M3.04	Métal Ferreux	1	clou	court fr de tige avec la tête, très corrodé. Forgé?	
CeEt-	25 9H4	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	3	pipe-tuyau	Petits fr	
CeEt-	26 9H4	M3.04.1	fer forgé	1	tige	Court fr d'une grosse tige, 1,2 cm carré	

Site	lot	code matériau	matériau	n. art	objet	commentaires	no. cat
CeEt-	26 9J2	M1.2.2.06	Creamware	1	contenant	Petit éclat rebord d'assiette ou plat de service, au décor moulé ind (Queen ou Royal)	
CeEt-	26 9J2	M1.2.2.12	Terre cuite fine vernissée jaune	1	contenant	Petit éclat de paroi	
CeEt-	26 9J2	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	1	pipe-tuyau	Petit fr	
CeEt-	26 9J2	M2.1	Verre incolore	1	vitre	T petit fr sans teinte, récent. Jeté	
CeEt-	26 9J2	M2.1	Verre incolore	1	bouteille	T petit fr col/épaule, moulée en 2 ou 3 parties	
CeEt-	26 9J2	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	bouteille	T petit fr paroi de couleur ambre. Bouteille à bière récente. Jeté	
CeEt-	26 9J2	M2.3.2	Verre coloré transparent	2	bouteille	T petits fr paroi de couleur vert style 7up. Bouteille à boisson gazeuse.	
CeEt-	26 9J2	M3.03	Métal cuivreux	1	cône cliquant	Petite feuille de métal cuivreux recourbée en forme de cône et perforée de 2 trous pour l'attacher. Matériel de traite	19
CeEt-	26 9J2	M3.04	Métal Ferreux	1	bande ?	Fr bande ou lame, 7,4 cm de long	
CeEt-	26 9J2	M3.04.1	fer forgé	9	clou	7 clous de 1 po et 1 clou de 5-6 po	
CeEt-	26 9J2	M3.04.2	fer laminé	5	clou	Clous de 1 à 6 po, entiers et très corrodés	
CeEt-	26 9J2	M3.04.3	fer tréfilé	19	clou	Clous de 1 à 4 pouces, entiers, jetés	
CeEt-	26 9J2	M3.04.3	fer tréfilé	1	crampon	1 petit crampon entier, 3,8 cm de long	
CeEt-	26 9J2	M5.5.11	Tissu	1	lambeau	Petit fr tissu mince et tissé serré, de fab industrielle, de couleur noire.	
CeEt-	26 9J3	M2.3	Verre coloré	1	contenant	T petit fr paroi vert foncé, bouteille à vin ou à bière	
CeEt-	26 9J3	M3.04	Métal Ferreux	2	tige	T petit fr tige de clou ou autre, forgé ou laminé. Très corrodé, jeté	
CeEt-	26 9J4	M1.2.4	Terre cuite fine à pipe	1	pipe-tuyau	petit fr	
CeEt-	26 9J5	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	2	pipe-tuyau	Petit fr dont 1 près du fourneau	
CeEt-	26 9J6	M3.04	Métal Ferreux	2	clou	2 fr avec la tête, clou de 6 po ?	
CeEt-	26 9J8	M3.04.5	fonte	1	anse	1 anse avec une applique pour la fixer. Anse de contenant ? pièce de fusil (gachette ?) ? Corrodé.	
CeEt-	26 9K2	M3	Métal	1	feuille	1 feuille de métal découpée en forme de pointe. Métal cuivreux et étamé	
CeEt-	26 9K3	M3.04	Métal Ferreux	1	tige	1 fr tige forgée ou découpée. Clou ?	
CeEt-	26 9K3	M4.1.1.06	grès	3	éclat	Petits éclats de grès vert, débris de taille. Jété	
CeEt-	26 9K6	M1.2.2.06	Creamware	1	contenant	T petit éclat paroi	
CeEt-	26 9K6	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	bouteille	T petit fr paroi vert foncé, bouteille à vin ou à bière	
CeEt-	26 9K6	M4.4.3	Scories	1	nodule	1 nodule de couleur noire, spongieux	
CeEt-	26 9K6	M5.1.2	Charbon	1	éclat	1 fr anthracite. Jeté	
CeEt-	26 9K7	M1.2.4	Terre cuite fine à pipe	1	pipe-tuyau	T petit fr	
CeEt-	26 9L1	'E1.3.1.5	Mammifères	2	ossements	Fr d'os long, ou de grosses côtes. Os boucherie	
CeEt-	26 9L1	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	1	brique ?	1 nodule à pâte orangée. Brique ou conduite de grès ?	
CeEt-	26 9L1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	1	contenant	Petit fr rebord assiette creuse, bol ou autre, au décor moulé linéaire	

Site	lot	code matériau	matériau	n. art	objet	commentaires	no. cat
CeEt-	26 9L1	M1.2.2.12	Terre cuite fine vernissée jaune	1	contenant	Petit fr paroi, prob au décor à bandes d'engobe (bleu) ou «figer print»	
CeEt-	26 9L1	M2.1	Verre incolore	1	contenant	Petit fr paroi à corps cylindrique gobelet , bouteille ou autre	
CeEt-	29 9L1	M3.03	Métal cuivreux	1	disque	Petit disque perforé d'un trou au centre. Semble comporter un décor moulé ou des inscriptions sur une face, illisible	
CeEt-	26 9L1	M3.04	Métal Ferreux	2	tige	2 petits fr de grosses tiges	
CeEt-	26 9L1	M3.04	Métal Ferreux	1	tige	Probablement un fragment de clou avec partie de la pointe.	
CeEt-	26 9L1	M3.04.2	fer laminé	2	clou	clous entiers de 4 et 6 po	
CeEt-	26 9L1	M3.04.3	fer tréfilé	11	clou	Clous de 1 à 5 po. parfois entiers parfois fr. Jetés	
CeEt-	26 9L1	M3.04.3	fer tréfilé	1	boulon	1 gros boulon, entier. Jeté	
CeEt-	26 9L1	M5.3.3	Plastique	3	verre	2 fr rebord de verre en plastique blanc.; 1 «tie rap»; jetés.	
CeEt-	26 9L2	M3.04.1	fer forgé	2	clou	Petit clou de 1 po et moins, dont 1 entier	
CeEt-	26 9L3	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	1	contenant	T petit fr rebord au décor moulé ind	
CeEt-	26 9L3	M1.2.4	Terre cuite fine à pipe	1	pipe-tuyau	Petit fr	
CeEt-	26 9L3	M1.3.2.2	Grès cérame grossier glaçuré au sel du Derbyshire	1	contenant	1 t petit éclat paroi	
CeEt-	26 9L3	M2.1	Verre incolore	1	contenant	T petit fr paroi	
CeEt-	26 9L3	M2.1	Verre incolore	1	vitre	Petits fr sans teinte, récent, jeté	
CeEt-	26 9L3	M2.3.2	Verre coloré transparent	3	bouteille	1 t petits éclat paroi; 3 petits fr paroi à corps cylindrique. Tous vert foncé. Bouteille à vin ou à bière.	
CeEt-	26 9L3	M3.04.1	fer forgé	2	clou	1 fr tige; 1 petit fr pointe, rougie par le feu	
CeEt-	26 9L5	M2.3.2	Verre coloré transparent	2	bouteille	T très petits fr paroi, de couleur vert foncé	
CeEt-	26 9L5	M3.04.3	fer tréfilé	2	clou	Petits fr tige, jetés	
CeEt-	26 9L6	M1.1	Terre cuite commune	1	contenant	Petit fr paroi, pâte orangée. 9L6/9L7	
CeEt-	26 9L6	M1.1.3	Terre cuite commune recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	1	contenant	Petit fr paroi, pâte saumon style Saintonge, pas de trace d'engobe ou de glaçure. Origine française. Anneaux de tournage à l'ext. 9L6/9L7	
CeEt-	26 9L6	M2.1	Verre incolore	1	vitre	T très petit éclat sans teinte, récent, jeté	
CeEt-	26 9M2	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	1	pipe-tuyau	Petit fr	
CeEt-	26 9M2	M1.3.3.1	Grès cérame grossier glaçuré au feldspath nord-américain	1	contenant	Petit fr paroi, gl au sel à l'ext. et style Albany à l'int.	
CeEt-	26 9M2	M4.3.3	Mortier	1	nodule	Gros nodule à base de chaux, blanchâtre	
CeEt-	26 9P2	'E1.3.1	Vertébrés	12	ossements	Petits fr os boucherie	
CeEt-	26 9P2	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	1	contenant	Éclat de fond avec trace d'engobe et glaçure	

Site	lot	code matériau	matériau	n. art	objet	commentaires	no. cat
CeEt-26	9P2	M1.2.1.1	Faïence blanche	1	contenant	T petit éclat paroi, pâte jaunâtre, émail blanc grisâtre	
CeEt-26	9P2	M1.2.2	Terre cuite fine vernissée	1	contenant	Petit fr rebord, pâte jaunâtre, gl inc. TCF jaune ?	
CeEt-26	9P2	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche	1	bol	Petit fr paroi, bol ou tasse décoré de bandes d'engobe beige et brune.	
CeEt-26	9P2	M1.2.2.09	Terre cuiter fine blanche	1	contenant	T petit fr paroi, altéré	
CeEt-26	9P2	M2.2	Verre teinté	2	bouteille	1 fr fond petite bouteille à médicament ou condiment, corps cylindrique, à teinte bleu turquoise, cul fait mécaniquement ou moulé par plaquette; 1 fr paroi petite bouteille à corps carré, à teinte vert clair. Bouteilles	
CeEt-26	9P2	M2.4.1	Verre polychrome superposé	1	contenant	Petit fr paroi, verre opaque blanc et incolore	
CeEt-26	9P2	M3.04	Métal ferreux	1	bande	1 fr bande ou de rebord replié	
CeEt-26	9P2	M3.04	Métal ferreux	1	clou	1 petit clou (1 po). Très corrodé	
CeEt-92	9P2	M3.04.2	Fer laminé	2	clou	Petits fr tige	
CeEt-26	9P2	M3.04.3	Fer tréfilé	2	clou	1 fr et 1 clou entier. Jetés	
CeEt-26	9P2	M4.4.3	Scories	1	nodule	Petit nodule.	
CeEt-26	9P3	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	1	plat creux	Petit fr rebord. Terrine ou jatte. Poterie locale : pâte orangée, gl au plomb incolore à l'aspect jaunâtre	
CeEt-26	9P3	M1.2.4	Terre cuite fine à pipe	1	pipe-tuyau	Petit fr à la base du fourneau	
CeEt-26	9P4	M1.2.4	Terre cuite fine à pipe	1	pipe-fourneau	Fr paroi fourneau, sans décor ni trace d'utilisation	
CeEt-26	9P4	M3.04	Métal ferreux	3	nodule	Petits nodules de corrosion, dont peut-être 1 fr tige de clou	
CeEt-26	9P5	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	1	brique	Gros nodule de brique de fab artisanale, pâte orangée, peut-être locale. Ép 4,2 cm. Peut-être de type française	
CeEt-26	9P5	M1.2.1.1	Faïence blanche	1	contenant	Petit fr paroi, pâte jaunâtre, émail blanc bleutée sur les 2 côtés. Prob française	
CeEt-26	9P5	M3.04	Métal ferreux	1	clou	Fr tête de clou. probablement tréfilé. Jeté	

